La LIBERTÉ

Vol. 86 n°38 • du 7 au 13 janvier 2000 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

À la découverte de Lourdes

Notre-Dame-de-Lourdes accueille depuis août dernier une famille française venue s'installer au Manitoba pour s'y consacrer à la production du miel. Rencontrez Pierre Faure et sa famille!

■ Page 3.

Citation de la semaine

« Il ne faut pas vivre sa vie d'après les cartes. »

Evlyn Leflour lit les feuilles de thé et tire les cartes de tarot. Mais elle prend tout ça avec un grain de sel!

■ Page 23.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Les événements de 1999



Un gouvernement manitobain éclaboussé par un scandale électoral, le décès de Neil Gaudry, l'annonce de l'Année de la francophonie au Canada, la tenue des Jeux panaméricains, l'agriculture en débâcle, le déclenchement des élections provinciales, la crise automnale à la Division scolaire franco-manitobaine... Décidément, 1999 aura été fertile en événements de toutes sortes. Ne manquez pas notre traditionnelle revue de l'année! ■ **Pages 17, 18 et 19.**

Rivière Seine

Que faire des castors ?

Sandra POIRIER

Lors d'une expédition en canot, cet automne, une des naturalistes de la Ville, Connie Menzies, a dénombré environ 85 castors habitant les rives de la rivière Seine. C'est dix castors de plus qu'en 1994, année où déjà, le nombre de castors avait été estimé élevé. Une des assistantes au bureau des naturalistes de la Ville de Winnipeg, Corinne Goldrup, a cependant indiqué qu'il était rare que la Ville intervienne dans des situations de surpopulation de la faune.

« Nous ne déplaçons pas les animaux ; où les déménagerions-nous ? Généralement, les naturalistes suggèrent de protéger les arbres des castors, en entourant le bas des troncs d'arbre avec du stuc », mentionne-t-elle.

Elle ajoute aussi que « souvent, quand une population d'animaux sauvages augmente et qu'elle devient trop grosse pour un territoire, un événement naturel comme le manque de nourriture ou une maladie viendra rétablir l'équilibre ».

Le président de l'organisation SOS Seine, Jean-Pierre Brunet, abonde dans ce sens. « Nous sommes conscients que des ravages sont causés par les castors, mais cette surpopulation se présente par cycles. Présentement, les rives de la Seine ne possèdent pas beaucoup de prédateurs ; on voit de moins en moins de renards et de loups », indique-t-il.

« Mais à SOS Seine, on ne s'inquiète pas. On ne veut pas toucher aux barrages parce qu'ils aident à maintenir le niveau de l'eau même si on sait qu'il y a quatre pieds de différence entre le nord et le sud de la Seine. Un événement naturel va se produire pour rétablir à nouveau un équilibre. On n'a pas besoin de l'intervention humaine pour régler ce cas, la nature va s'en charger. »

Prévisions météo

Un hiver chaud et enneigé

Bonne nouvelle pour les amateurs de sport extérieur en hiver : Environnement Canada prévoit pour le Manitoba un hiver plus chaud que la normale, avec de la neige.

Selon Environnement Canada, toutes les régions situées au sud d'une ligne s'étendant de Flin Flon à la Baie d'Hudson auront un hiver plus chaud que la normale, tandis que le reste de la province connaîtra un hiver normal. En janvier et février à Winnipeg, les températures normales se situent à -18,3 et -15,1 degrés Celsius.

Du côté des précipitations, la région s'étendant du lac Winnipegosis vers l'est jusqu'à la frontière ontarienne connaîtra un hiver avec des précipitations au-dessus de la normale. Le reste de la province aura des précipitations près des normales, et peut-être sous les normales par endroits dans le nord. À Winnipeg, des précipitations normales pour janvier et février totalisent 19,3 mm et 14,8 mm.

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Éditorial

Pour un peu de solidarité

Il n'y a pas eu de bogue et il n'y a pas eu de bombe. L'an 2000 est-il vraiment arrivé ? Il n'y a pas eu de changement majeur ni de révolution des valeurs; notre bonne vieille Terre est restée la même, un peu plus polluée peut-être sur les rives de France, preuve s'il en faut une que l'an 2000, c'est encore une vue de l'esprit plus qu'une réalité bien tangible.



par Sylviane LANTHIER

Ce que ce nouveau millénaire nous rappelle, c'est en effet surtout que le temps est une notion toute relative. Bien sûr on a changé de siècle, bien sûr on changera de millénaire (mais seulement l'an prochain). Cependant, le 1er janvier 2000 n'était aussi, en même temps, que le lendemain de la veille, comme toute autre journée de l'année.

Le millénaire, c'est dans notre tête qu'il se situe. Dans notre désir réel ou à venir, de vouloir un monde meilleur et de ne pas répéter les erreurs du passé. Le millénaire, c'est donc, aussi, l'occasion de le considérer, ce passé, de l'examiner et l'analyser, et tenter d'en tirer les leçons appropriées. Le 20e siècle nous a montré à quel point nous sommes capables du meilleur et du pire. L'évolution des technologies et des connaissances nous a propulsés vers l'avenir à un rythme effréné; et nous avons beau baigner dans la démocratie, nous choisissons bien peu les directions dans lesquelles le monde se lance aujourd'hui. Mondialisation, manipulations génétiques chez l'être humain, production d'aliments transgéniques : tous ces nouveaux vocables recouvrent des réalités qui viendront révolutionner nos habitudes de vie, qui posent souvent des questions fondamentales, mais le débat public reste encore à faire.

Il n'y a pas eu de bogue le 1er janvier, mais il n'y a pas eu de miracle non plus; pas plus de paix qu'à l'ordinaire, et une prise d'otages pour nous rappeler que tout, absolument tout, était tout à fait normal.

Serons-nous plus sages au nouveau millénaire? Serons-nous plus ouverts? Saurons-nous mieux partager les ressources d'une planète qui accueille plus de six milliards d'habitants? Saurons-nous mieux protéger la vie et la biodiversité? Arriverons-nous à arrêter toutes les guerres de Tchétchénie ?

Je nous souhaite en tout cas à tous et toutes un peu plus de tolérance et de solidarité.

QUAND J'ÉTAIS DANS L'OPPOSITION... J'DANSAIS LA DANSE À SAINT-DIT-NON !

ASTEURE QUE J'T'AU POUVOUÈRE, J'DANSE LA DANSE À SAINT-DIT-OUI !

Cayouche





Erratum

Madame la rédactrice,

Il y a une erreur à la page 20 de votre journal qui mérite d'être corrigée.

Contrairement à votre article, le premier bureau francophone de comptables agréés du Manitoba ne fait pas partie aujourd'hui de Pricewaterhouse Coopers. Le bureau continue toujours aujourd'hui sous le nom de BDO Dunwoody SRL.

Le bureau fondé en 1960 a changé de nom à plusieurs reprises comme suit:

- Forest Guenette & Cie (1960 - 1976)
- Forest Guenette Chaput (1976 - 1984)
- BDO / Forest Guenette Chaput (1984 - 1987)
- BDO / Guenette Chaput (1987 - 1992)
- BDO Dunwoody Ward Mallette (1992 - 1994)
- BDO Dunwoody (1994 - 1999)
- BDO Dunwoody SRL (1999 - aujourd'hui).

Aujourd'hui, notre bureau compte 22 comptables professionnels (voir notre annonce hebdomadaire à la page « À votre service ») dont 11 sont des Franco-manitobains et 2 des autres sont bilingues. À travers les années, notre bureau a aussi produit un grand nombre de comptables professionnels francophones qui œuvrent aujourd'hui en industrie, en éducation et aux divers gouvernements, un peu partout à travers le pays.

BDO est une firme franco-manitobaine de consultants et comptables professionnels qui dessert la population francophone du Manitoba depuis 40 ans et nous sommes fiers d'être parmi les plus grands supporteurs de la communauté, de ses entreprises et de ses œuvres de charité.

Gilles L. Chaput, FCA
BDO Dunwoody LLP -
Bureau de Winnipeg
Le 24 décembre 1999

Un lecteur du Minnesota

Madame la rédactrice,

Je me suis abonné à *La Liberté* il y a un an seulement, dans le but d'améliorer mon français. Par ailleurs, je trouve le journal très intéressant. Entre-temps, j'ai découvert un poste de radio francophone qui diffuse de Toronto (855 AM) et que je peux capter très clairement ici à Saint-Paul (au Minnesota) en soirée jusqu'à 5 h du matin. Entre *La Liberté* et ce poste, j'ai un accès inattendu à deux façons de pratiquer mon français (lecture et écoute).

Plus tard cet hiver ou au début du printemps, si tout va bien, j'ai l'intention de venir passer une fin de semaine à visiter ces communautés francophones et à pratiquer mon français dans cet environnement.

Terry Boland
Saint-Paul (Minnesota)
Le 30 décembre 1999

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

APICULTURE

Du miel à la française

En s'installant au Canada, Pierre Faure a réalisé un vieux rêve : gérer une petite ferme de production de miel.

Pascal DUBÉ

« En plus des grands espaces et du fait que les gens mangent plus tôt au Canada, ce qui m'a le plus marqué, c'est que les gens ne se donnent pas la main souvent, déclare Pierre Faure, un Français d'origine qui s,est installé à Notre-Dame-de-Lourdes en août dernier. Les gens ne sont pas moins chaleureux pour autant, s'empresse-t-il de préciser. Mais en France, on passe notre temps à se donner la main. »

Sapeur pompier de métier, Pierre Faure rêvait depuis plus de 20 ans de déménager au Canada pour s'y établir et gérer une petite entreprise de production de miel. Après un an de recherche sur Internet et trois visites au Manitoba, lui, son épouse Nicole et leurs enfants ont fait le grand saut, vendant toutes leurs possessions en France : maison familiale, auto et ruches. Il a trouvé à Notre-Dame-de-Lourdes une terre d'accueil inespérée.

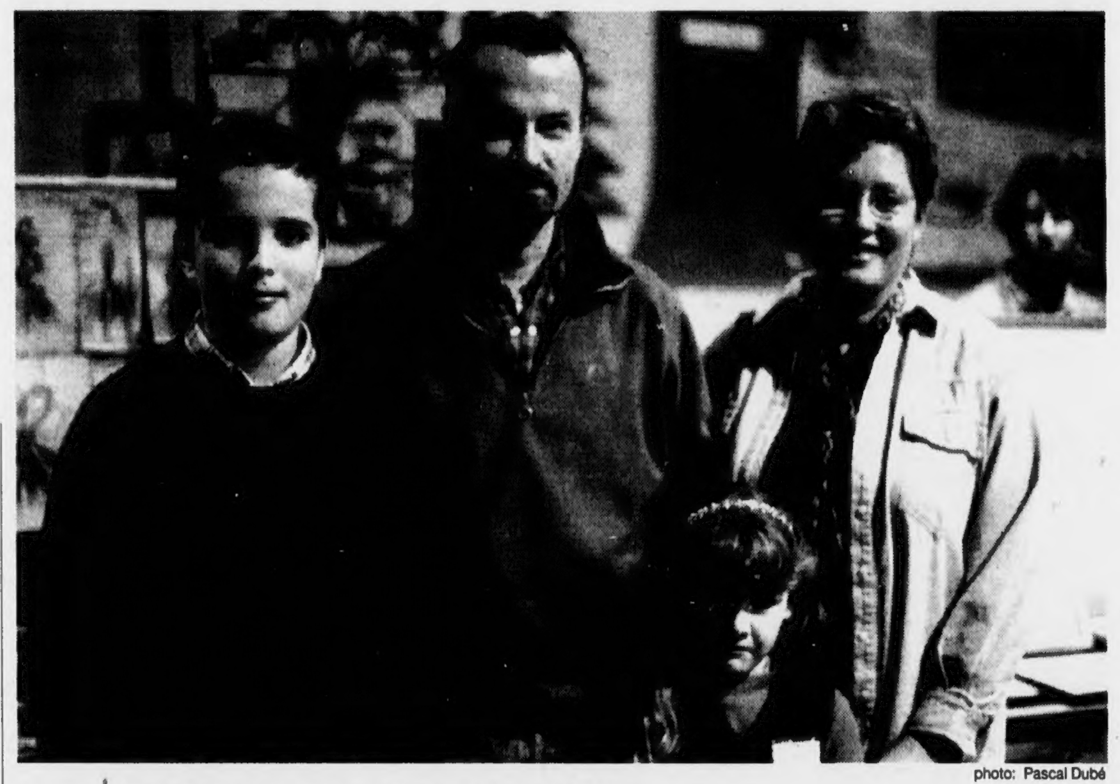


photo: Pascal Dubé

Pierre et Nicole Faure avec leurs enfants Jérémy et Marion.

« On savait que le Canada était le paradis des apiculteurs, lance-t-il. Avec les grandes cultures, le Manitoba offre plusieurs atouts très intéressants pour ceux qui, comme moi, s'intéressent à la production du miel. Mais on ne savait pas qu'il y avait une importante communauté francophone au Manitoba. Lors de nos premières recherches sur Internet, on avait trouvé des fermes à vendre dans la région d'Entre-les-Lacs, mais quand on a appris qu'il y avait une ferme à vendre à Lourdes, une communauté francophone, le choix était fait.

« Par hasard, quelques semaines avant de déménager ici, on a appris qu'un contingent des premiers colons qui sont arrivés dans la Montagne, vers les 1890, provenaient de la région de Jarrier, à environ 20 kilomètres de la Savoie, notre terre d'origine ! », raconte Pierre Faure.

Dès leur arrivée, Pierre et Nicole Faure se sont mis au travail, comme des abeilles. Il leur a fallu acheter l'équipement, les ruches et les quotas de production auprès de la coopérative de mise en marché du miel de Winnipeg. Mais les Faure ne veulent pas se limiter à la production du miel; ils veulent développer l'écotourisme et particulièrement attirer des touristes français à Notre-Dame-de-Lourdes.

« Nicole et moi avons une vaste expérience dans le domaine de l'hôtellerie et nous aimerions faire venir des apiculteurs d'Europe au Canada, explique-t-il. En France, les producteurs vendent eux-mêmes leur miel. L'apiculture et surtout la mise en marché du miel se fait de façon plus artisanale. Ce serait intéressant pour eux et pour les apiculteurs d'ici d'échanger sur les méthodes de production et de distribution.

« On espère pouvoir recevoir des gens ici dès l'an prochain, poursuit Pierre Faure. On a déjà rencontré des gens au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et à la Société franco-manitobaine qui vont nous donner un coup de main pour développer nos projets. Ça va nous permettre de diversifier nos revenus. »

La diversification des revenus est une question importante pour Pierre Faure car le prix du miel sur le marché mondial fluctue rapidement et parfois de façon dramatique. L'Europe parle même de fermer ses portes à tout produit étranger ayant été génétiquement modifié, dont le miel pourrait bien faire partie.

« L'Europe fait un peu de paranoïa avec les produits modifiés génétiquement, pense Pierre Faure. Les gens ont été apeurés par la maladie de la vache folle et c'est maintenant au tour des produits transgéniques d'être à la mode. Mais j'espère queça va passer. »

Pour l'instant, la familleFaure se prépare à vivre son premier hiver au Canada. Comme ils viennent d'une région des Alpes, ils sont habitués aux chutes de neige, mais les froids intenses sont une nouveauté. Confiant dans l'avenir, Pierre Faure dit être arrivé au Canada pour y rester et a bien l'intention de donner plusieurs poignées de main au cours des prochaines années!

PROVINCE

Consultations pré-budgétaires en cours

Les finances de la Province vous intéressent? Le gouvernement néo-démocrate, comme le faisait son prédécesseur, a entamé cette semaine une série de consultations pré-budgétaires auprès du public.

Des neuf réunions publiques, certaines ont eu lieu cette semaine, à Brandon, Flin Flon, Dauphin et Churchill.

Les prochaines réunions sont prévues à Sainte-Anne le 18 janvier, à Poplarfield le 20, à Winnipeg les 25 et 27 janvier et à Morden le 3 février.

Comment la Province doit-elle s'orienter en matière de soins de santé, d'éducation, d'agriculture, d'infrastructures et de problèmes sociaux? Et comment introduire un nouveau système d'imposition sur le revenu, étant donné que la Province ne se basera plus sur l'impôt fédéral pour calculer le sien, voilà certaines des questions à l'ordre du jour de ces réunions.

Les personnes qui le désirent peuvent aussi communiquer leurs commentaires par écrit au ministre, à l'adresse suivante : Consultations sur le budget, Palais législatif, bureau 103, Winnipeg, R3C 0V8; par courrier électronique à ou encore consulter le site internet.

S. L.

Échos des aînés

DES NOUVELLES DU CONSEIL PROVINCIAL

Le 15 décembre dernier le Conseil provincial s'est rencontré sous sa nouvelle forme.

En matinée, le Conseil s'est affairé à déterminer le rôle du Conseil provincial, quelles sont les tâches à accomplir en tant que représentant(e)s de regroupements de clubs et quelles sont nos responsabilités vis-à-vis ce nouveau concept.

Nous sommes heureux de vous informer que tous et chacun prend son rôle et ses responsabilités très à cœur.

Dans un premier temps, nous avons établi qu'il est essentiel de faire ressortir la valeur des membres de la FAFM ainsi que des clubs affiliés. Tel que convenu lors de l'Assemblée générale annuelle le 8 octobre dernier, le modèle est à l'essai et il a pour but de regrouper et d'organiser des rencontres régionales afin de susciter la participation des membres et des clubs affiliés. Il revient aux représentant(e)s régionaux d'établir le contact avec chaque présidence de club afin d'avoir l'information et de la transmettre au Conseil provincial. Il est à noter qu'il revient aussi à chaque présidence de club de s'assurer de maintenir ce lien. Nous avons tous la Fédération à cœur et nous voulons offrir des éléments de solution. Essayons-ça pour voir...

Après avoir passé les activités annuelles et le calendrier en revue, le Conseil provincial vous propose la liste suivante d'activités ainsi que le(s) responsable(s) :

- **Tournoi provincial de golf organisé par le Comité économique au mois de juin (l'endroit est à déterminer)**
- **Pèlerinage organisé par le Club La Berceuse de Saint-Malo au mois d'août**
- **Rendez-vous des vieux amis, édition 2000 organisé en collaboration avec le Festival du Voyageur, le CCFM, CKSB et la FAFM le 14 février 2000 au CCFM**
- **Voyage de la FAFM organisé par Monsieur Terry Christianson, directeur de Franco-Voyage, départ pour la Nouvelle Orléans et le Texas le 17 février 2000**
- **Théâtre des aînés organisé par le Comité de théâtre de la FAFM les 4, 5 et 6 octobre 2000 au CCFM**

Le Tournoi provincial de jeux n'aura pas lieu cette année. Étant donné que cette activité s'avère, à plusieurs niveaux, difficile à organiser, le Conseil provincial a décidé de remettre cette activité à l'étude.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX CONSEILLER(ÈRE)S

Monsieur Jacques Péloquin de Laurier - un mandat de 3 ans

Monsieur Jean Botherel de Saint-Malo - un mandat de 2 ans

Madame Édith Rondeau, conseillère depuis 2 ans, a accepté d'être conseillère au Conseil exécutif.

Composition du Conseil exécutif :

- René Toupin, président
- Sœur Léonne Dumesnil, vice-présidente
- Louis Bernardin, secrétaire-trésorier
- Édith Rondeau, conseillère
- Josée Théberge Desjardins, directrice générale

Conseil provincial :

- René Toupin, président
- Sœur Léonne Dumesnil, vice-présidente
- Louis Bernardin, secrétaire-trésorier
- Édith Rondeau, conseillère
- Isabelle Barnabé-Duval
- Josée Théberge Desjardins, directrice générale
- 2 postes vacants

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2000
PROSPÉRITÉ ET SANTÉ !

La prochaine réunion du Conseil provincial est le 9 février 2000.

BONNE NOUVELLE

Francofonds acceptera votre don par chèque ou par carte de crédit.

Faites votre don au Fonds FAFM dès aujourd'hui.

PENSÉE DU MOIS

Ouvrir son esprit au monde
Ouvrir son cœur aux autres
C'est rester jeune, à n'importe quel âge

Jacques Serve

ANCIENNE MÉDECINE

Si vous aviez mauvaise haleine, on vous conseillait de vous appliquer sur le nombril un petit sac de muscade.

Il y a deux sortes d'enfants. Il y a ceux qui veulent savoir d'où ils viennent et ceux qui refusent de dire où ils s'en vont. (Susan L. Weiner)

INDISPENSABLE

Quand vous vous croyez indispensable et que personne ne pourra vous remplacer, prenez un seau et emplissez-le plein d'eau. Placez-y votre main jusqu'au poignet. Retirez-la et le trou qui y reste est la mesure dont vous êtes indispensable.

Si vous ne savez pas où aller, vous êtes déjà arrivé. (Samuel Craft)

N'hésitez pas à faire parvenir de vos nouvelles au soin de Monsieur Armand Guénette, rédacteur de la page Échos des aînés à la FAFM au 383, boulevard Provencher, bureau 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9.

VEDETTE

Madame Rose Délima Jolicoeur (née Kirouac) est née au Québec le 24 août 1899 et arriva au Manitoba à l'âge de 17 ans avec sa famille qui s'établit dans la région de La Broquerie.

Avant son mariage avec Eugène Jolicoeur, le 16 novembre 1920 à La Broquerie, Rose Délima travailla pendant un certain temps à l'Hôpital Saint-Boniface. Après leur mariage, le jeune couple s'établit sur une ferme à Rosewood, Manitoba. En plus de l'élevage des animaux, on y faisait la traite des vaches et on expédiait la crème à la crémerie en plus de cultiver la terre. La vente de la crème représentait un revenu assez régulier pour le jeune couple. Comme supplément au revenu de la terre, Monsieur Jolicoeur charriait du foin et du bois de corde en ville avec les chevaux et faisait aussi la vente de lièvres lors de ces voyages. Il achetait les lièvres pour un sou chacun auprès des jeunes de la région et les revendait 6 sous chacun. Il était certes un bon homme d'affaires.

De ce mariage sont nés 13 enfants, tous nés à la maison, dont huit à Rosewood et les autres soit à Sainte-Geneviève, Richer, etc. Deux enfants sont décédés à la naissance. Léon décéda en 1991 à l'âge de 50 ans.

Madame Jolicoeur a toujours été fidèle à sa vocation de mère au foyer. On la reconnaissait toujours par son port d'un tablier de cuisinière.

Monsieur et Madame Jolicoeur sont devenus locataires à la Villa Youville en 1977 alors qu'ils résidaient dans un appartement aménagé dans le vieux couvent des Sœurs Grises. À la fermeture du couvent, Monsieur et Madame Jolicoeur ont déménagé dans un appartement de la section des motels toujours à la Villa Youville.

Monsieur Jolicoeur décéda en 1992 après 71 ans de mariage. Madame Jolicoeur demeure toujours à la Villa et réside maintenant dans la section des soins prolongés.

Monsieur et Madame Jolicoeur n'ont pas souvent fréquenté les hôpitaux sauf une fois. Madame Jolicoeur a subi une opération à la hanche et Monsieur Jolicoeur aurait eu une chirurgie à un œil.

De son vivant, Monsieur Jolicoeur a été syndic à Sainte-Geneviève et Sainte-Anne ainsi que commissaire d'école et participait à la plupart des corvées qui avaient lieu dans la région.

Toutes nos félicitations à Madame Jolicoeur pour avoir vécu durant trois différents centenaires; nos félicitations aussi à sa famille.

Propos recueillis auprès de Monsieur Edouard Jolicoeur, l'aîné de la famille

JANVIER 2000

SAINT-BONIFACE

Bâtir des ponts pour le tourisme

Pour Glen Murray, le maire de Winnipeg, la construction d'un nouveau pont et d'un pont piétonnier fait partie d'une vision globale pour la revitalisation de Saint-Boniface.

Daniel BAHUAUD

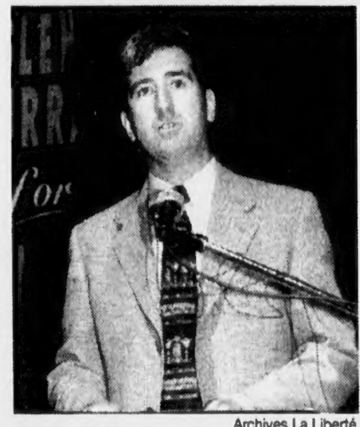
Le Conseil de Ville de Winnipeg a donné le 16 décembre son accord formel à la construction d'un nouveau pont Provencher, ainsi que celle d'un pont piétonnier reliant Saint-Boniface et la Fourche. Le nouveau pont coûtera 57 millions $, tandis que le pont piétonnier se chiffre à 12 millions $.

« Je crois que le potentiel touristique et commercial de Saint-Boniface est énorme, indique le maire de Winnipeg, Glen Murray. La construction des ponts cadre dans cette vision, et contribuera grandement à sa réalisation, avec les autres projets de revitalisation de Rues principales et la Corporation Riel. »

La Ville compte entamer la construction des ponts en juillet 2001, bien que plusieurs aspects de la construction ne soient pas encore arrêtés. La Ville, par exemple, ne dispose que d'un peu plus de 4 millions $ pour le pont piétonnier. City Venture, l'agence de développement du centre-ville de Winnipeg, a donc été chargée de trouver du financement dans le secteur privé. « Il nous faudra également faire des demandes auprès du fédéral », a noté le maire.

Une stratégie envisagée par la Ville serait de ne pas construire de trottoir sur le côté sud du pont pour les voitures. Les cinq millions $ ainsi épargnés serviraient à la construction du pont piétonnier. « Il est fort probable qu'en fin de compte, la voie d'urgence suggérée par les ingénieurs de la Ville ne soit pas nécessaire, ce qui nous épargnera encore plus d'argent », a souligné Glen Murray.

Glen Murray estime que le pont piétonnier est un projet unique. « Il sera un atout pour le tourisme, indique-t-il. Il servira de connexion commerciale, culturelle et touristique entre Saint-Boniface et le centre-ville. Il sera jalonné de kiosques et d'un centre éducatif et touristique. Et il sera très beau, et même unique, parce que nous nous proposons d'utiliser de nouveaux matériaux de construction qui réduisent les coûts de 40 % par rapport à ceux de ponts plus conventionnels, et qui permettent la construction de formes très élancées. En Écosse, on a construit récemment un pont en polymère, un plastique très fort et très flexible. Avec ce matériel, nous pourrions construire un pont spectaculaire.


Archives La Liberté

Glen Murray : un potentiel touristique énorme.

« De plus, le pont piétonnier reliera le boulevard Provencher et l'avenue Broadway, tout comme le faisait le pont Broadway au 19e siècle, poursuit le maire. Notre but est de rendre hommage à ce lien historique en construisant un sentier menant du pont piétonnier jusqu'à l'avenue Broadway. Ce sentier sera jalonné d'ormes, tout comme l'étaient les deux artères de la ville au siècle dernier. »

CANADA-COMMUNAUTÉ

Les cadeaux de dernière minute

Sylviane LANTHIER

Après la signature de l'entente Canada-communauté le 22 décembre dernier, le comité conjoint de l'entente a annoncé la répartition des subventions parmi les organismes de la francophonie pour l'année 1999-2000.

Les organismes, qui attendaient ce jour depuis plusieurs mois, ont enfin pu respirer et connaître leur enveloppe budgétaire pour l'année financière en cours, année qui pour la plupart se termine au 31 mars 2000.

L'enveloppe totalisant 2 363 000 $ a été répartie par le comité conjoint, composé de représentants de la communauté et du Patrimoine canadien. Les sept organismes ayant un financement régulier se sont partagés un peu plus de un million $, selon la répartition suivante : 110 000 $ pour l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), 145 000 $ pour le Centre culturel franco-manitobain, 150 000 $ pour le Conseil jeunesse provincial (CJP), 36 000 $ pour la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), 135 000 $ pour la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), 50 000 $ pour Réseau et 600 000 $ pour la Société franco-manitobaine (SFM).

Le comité conjoint a aussi accordé 1 123 370 $ en financement de projets à différents organismes. L'AMBM reçoit donc 115 000 $ pour le financement de son conseil de développement économique, le CDEM, tandis que le Cercle Molière reçoit 130 000 $ pour différents programmes : formation et animation théâtrale, projet jeunesse de création, spectacle Brel et festival d'auteurs franco-manitobains.

La SFM obtient 244 000 $ pour le financement du réseau communautaire et 210 670 $ pour un projet d'initiatives stratégiques. La radio communautaire Envol 91 se voit octroyée 90 000 $ pour le développement d'alliances stratégiques et de partenariats, tandis que la Société historique de Saint-Boniface reçoit 61 200 $ pour son projet de Mémoire collective franco-manitobaine ouverte sur le monde.

Parmi les autres projets subventionnés, se trouvent aussi le festival de la chanson française (8000 $ remis à l'Alliance chorale Manitoba), un projet de production et de formation (40 000 $ à l'Association culturelle franco-manitobaine), un projet d'évaluation des besoins communautaires et d'activités d'animation et de vulgarisation (30 000 $ à l'Association des juristes d'expression française).

Cinémental obtient 10 000 $ pour distribuer des films francophones et organiser des projections, tandis que le CJP se voit accordé 45 000 $ pour le sport en français au Manitoba. Un projet de renouveau pour le CRÉE et ses mini-centres a permis à la FPCP d'obtenir 20 000 $, tandis que le projet Prendre sa carrière en mains de Pluri-elles a obtenu 30 000 $.

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (12 000 $), la Fédération des aînés (17 000 $), le Festival des vidéastes du Manitoba (2 000 $), le 100 Nons (12 000 $) et Réseau (6 500 $) ont aussi obtenu des subventions dans le cadre de l'entente.

Rappelons que la signature, le 22 décembre, de l'entente Canada-communauté a permis d'officialiser l'engagement du ministère du Patrimoine canadien, qui versera à la communauté francophone 11,8 millions de dollars répartis sur cinq ans. Cette somme représente une augmentation de 30 % des subventions, par rapport à ce qui a été versé en 1998-1999.

CLUB LA VÉRENDRYE

Une décision le 21 janvier

Le Club La Vérendrye sera-t-il vendu, et s'il l'est, le nouveau propriétaire en sera-t-il Franco Magnifico, le propriétaire actuel du Club St-B, ou la Corporation de développement économique Riel? Le tribunal a indiqué le 30 décembre que le dossier de la Corporation Riel méritait d'être examiné plus attentivement par la Caisse populaire Saint-Boniface.

Cette dernière a indiqué à la cour qu'elle recommandait la vente du Club à Franco Magnifico. Le juge Schwarz, pour sa part, a indiqué qu'il n'aurait pas été nécessaire d'obtenir l'avis du tribunal sur cette question; la caisse étant le principal créancier, elle pouvait d'elle-même prendre cette décision.

Quoi qu'il en soit, le juge a donné à la Corporation Riel jusqu'au 6 janvier pour remettre son dossier à jour avec ses avocats, et ces derniers reviendront en cour le 17 janvier. Le juge devrait rendre sa décision le 21 janvier.

Rappelons que la Corporation Riel veut acheter le Club La Vérendrye pour que les bureaux du Conseil de développement économique du Manitoba y soient installés, pour en faire un incubateur d'entreprises et un centre de nouvelles technologies. Selon le projet, le centre de services en français de Saint-Boniface, dont la création était recommandée dans le rapport Chartier sur les services en français de la Province, y serait également installé.

LA FRANCE ET LE MILLÉNAIRE

Un climat d'apocalypse

Le rédacteur en chef du Journal des jeunes, *Laurent Gimenez, raconte comment il a vécu la tempête historique qui s'est abattue sur la France alors qu'il visitait ses parents en banlieue parisienne.*

Sandra POIRIER

« En réalité, ce sont deux tempêtes qui ont frappé la France, explique le rédacteur en chef du *Journal des jeunes*, Laurent Gimenez, de retour au Canada après avoir visité ses parents qui habitent la banlieue parisienne. La première tempête a eu lieu au nord de la France dans la nuit du 25 au 26 décembre vers 4 h et s'est terminée vers 10 h. Ç'a été une tempête de vent historique. Des vents de 173 km/h ont été enregistrés à l'aéroport de Paris ! »

Une deuxième tempête a frappé le sud de la France le lendemain. « Toute la France a été atteinte par cette tempête du siècle », souligne Laurent Gimenez. Le dernier bilan mentionne qu'il y a eu au moins 88 morts en France. La tempête a aussi frappé l'Allemagne, la Suisse et l'Angleterre, qui comptent aussi des morts.

Aucun avertissement météorologique n'a précédé la tempête. Selon Laurent Gimenez, les météorologues avaient annoncé des vents, « mais ils ne s'attendaient pas à des vents de cette intensité ».

« C'était quelque peu semblable à la tempête de verglas qu'a connu l'est du pays. Le système d'électricité a été détruit comme au Québec. Un million et demi de personnes ont été privées d'électricité et en même temps elles ont été privées d'eau courante puisque la plupart des systèmes sont électriques. Un demi-million de personnes n'ont pas eu accès à une ligne téléphonique. Encore aujourd'hui (le 4 janvier), plusieurs centaines de milliers de personnes sont privées d'électricité pour encore plusieurs semaines. Le système électrique doit être refait. »

Des tuiles ont été arrachées des maisons et des cheminées. Des maisons ont été déplacées par les vents. Plusieurs arbres ont été déracinés. Sur les terres du Château de Versailles, plus de 10 000 arbres ont été déracinés. « C'était fascinant à voir, témoigne Laurent Gimenez. Des toits ont été arrachés. Une partie de la serre de mes parents s'est envolée en mille morceaux. Des dizaines de kilos de tuiles de la maison voisine ont été projetés sur le sol vers 7 h. C'est d'ailleurs ce qui m'a réveillé ! »

Même si la tempête n'avait pas été prévue, il semble que les équipes d'urgence soient intervenues rapidement et de façon efficace.

Laurent Gimenez explique que tout au long de la semaine, il pouvait ressentir une atmosphère tendue un peu partout dans la région. « Même les gens qui n'ont pas été touchés par l'une ou l'autre des tempêtes vivaient dans l'appréhension. Il y avait un climat d'apocalypse, le sentiment qu'une catastrophe venait d'arriver et qu'une autre pouvait se reproduire. En quelques jours, il y a eu la marée noire du côté atlantique de la France et les deux tempêtes. Et en plus, il y avait le bogue de l'an 2000 qui inquiétait bien des gens.

« Ce qui m'a surtout frappé, ce sont les rapports dans la façon dont les gens réagissent dans le cas de catastrophes naturelles. Que ce soit des inondations, une tempête de verglas ou de vent, les gens sont solidaires », termine Laurent Gimenez.

TOURISME WINNIPEG

Histoires d'immigrants francophones

Tourisme Winnipeg est à la recherche de personnes francophones qui ont immigré à Saint-Boniface et qui sont prêtes à parler de leur histoire. « Nous voulons connaître leur vie familiale. Comment ils sont arrivés ici ? Est-ce eux ou leurs grands-parents qui sont arrivés les premiers ? Vivent-ils les traditions ? Quel est leur métier ? Ont-ils une entreprise familiale ?, etc. », indique une des responsables du projet, Rachelle Normand.

Seulement quelques histoires seront choisies parmi celles reçues pour ensuite être publiées sur le site Internet de Tourisme Winnipeg. « Ce projet a vu le jour dans le cadre des projets du Millénaire, explique Rachelle Normand. Tourisme Winnipeg veut faire connaître les quelque 42 cultures qui se retrouvent au Manitoba.

« Par contre, les personnes qui veulent partager leur histoire doivent absolument être immigrantes, parler français et résider à Saint-Boniface », précise-t-elle.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur histoire de famille à Tourisme Winnipeg par télécopieur au 942-4043. Aucune date limite n'a été arrêtée.

S. P.

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

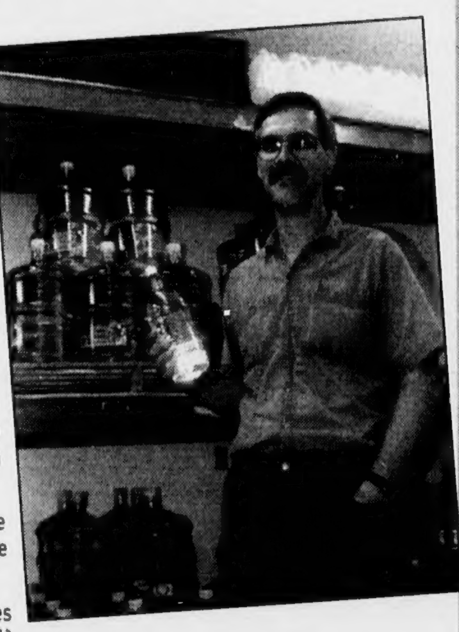
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES

Purement et simplement

Depuis 1993, l'entreprise de Michel Poirier à Otterburne ne cesse de croître. Propriétaire d'**Eau pure et simple**, Michel Poirier embouteille de l'eau de source selon un procédé appelé l'osmose inversé, qui donne une eau plus propre et de meilleure qualité que les procédés habituels, qui ne font que distiller l'eau des puits. L'osmose inversé, explique Michel Poirier, est le procédé employé par la marine américaine pour traiter l'eau de mer et la rendre buvable.



En 1996, Michel Poirier comptait quelque 240 clients, en général des résidences de Winnipeg ou des environs de Saint-Pierre-Jolys. Sa clientèle est aujourd'hui passée à 650 résidences et maisons d'affaires, réparties de Morden à La Broquerie et d'Emerson à Lockport.

« 90 % de ma clientèle est encore résidentielle et se situe surtout à Winnipeg », explique l'entrepreneur, qui emploie une dizaine de personnes, à temps plein et à temps partiel.

La majorité de sa clientèle achète des bouteilles de 18,9 litres et loue ou achète les distributeurs d'eau. « Juste ce marché-là occupe tout notre temps! », lance Michel Poirier, dont les employés sont fort occupés à laver et nettoyer les bouteilles et les remplir d'une eau claire qui a au préalable été purifiée en suivant le procédé d'osmose inversé.

Ce procédé en améliore non seulement le goût et l'odeur de l'eau, mais il la débarrasse de tous ses polluants, tels le plomb, le potassium, les phosphates et les pesticides, sans compter les bactéries fécales et les virus.

De plus en plus populaire, Eau pure et simple doit cependant bien gérer sa croissance. Michel Poirier avait des projets d'exportation qu'il a ainsi mis de côté pour le moment, pour ne pas nuire à la qualité du service à la clientèle. « Ce n'est pas une bonne idée d'aller chercher des gros clients à l'étranger si on ne peut pas être en mesure de répondre à la demande, et si ça risque de nuire à notre clientèle établie, explique-t-il. On va plutôt consacrer nos efforts vers un autre marché, celui des produits promotionnels. »

Il est ainsi possible d'acheter des bouteilles d'eau et d'y faire apposer l'étiquette de son entreprise. Déjà, Eau pure et simple a fait de bonnes affaires dans ce domaine, remplissant des commandes de centaines ou de milliers de bouteilles individuelles pour des clients de Winnipeg, d'Edmonton et du Texas! « Un de mes clients, la compagnie Arnold Brothers, m'a commandé des bouteilles à son nom pour un événement qui a rassemblé des camionneurs à Winnipeg l'été dernier. Ils m'ont dit que dans le passé, aucun autre produit promotionnel n'avait eu un tel impact », raconte Michel Poirier, qui met en place des stratégies pour occuper ce marché. « C'est le genre de contrat qu'on est tout à fait capable d'honorer! »

Intéressé aux services d'Eau pure et simple? Les bouteilles de 18,9 litrescoûtent 6,50 $ et les distributeurs d'eau peuvent être louées au mois (13 $) ou à l'année (130 $). On peut aussi « louer pour acheter ».

Renseignements : 433-7664.
Télécopieur : 433-7644.

Des conseils utiles

« Quand j'ai commencé, je ne connaissais pas le CDEM, explique Michel Poirier. Par la suite, j'ai travaillé aussi bien avec Maurice McCarthy, que Louis Tétrault et Mariette Mulaire. J'ai participé au forum économique des gens d'affaires de Winnipeg, ça m'a permis de rencontrer plein de gens et d'obtenir des contrats. Pour moi, ç'a été très bénéfique.

« C'est incroyable l'ouvrage que font ces gens-là et l'aide qu'ils peuvent donner aux entrepreneurs francophones. Quand tu travailles tout seul, tu es dans ton bureau et tu penses à de nouvelles idées, c'est intéressant de pouvoir en parler à des gens qui connaissent les affaires. Avec le CDEM, je peux tester mes idées et obtenir de précieux conseils.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :

Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, Saint-Georges, Somerset, M. R. Saint-Laurent, M. R. Ritchot, M. R. De Salaberry, M. R. Montcalm, M. R. Ellice.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@man.net
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

INFORMATIQUE

La SFM lance son nouveau cédérom

Le double cédérom sur le Manitoba français présente l'histoire et les atouts de la communauté franco-manitobaine sur ordinateur.

Daniel BAHUAUD

La Société franco-manitobaine (SFM) a lancé le 16 décembre son double cédérom interactif sur la communauté francophone, *Le Manitoba français : une francophonie au cœur de l'Amérique*.

Fruit d'une collaboration entre la SFM, le Centre éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et Éducation et formation professionnelle Manitoba, *Le Manitoba français* est à la fois outil éducatif et promotionnel. Il fait découvrir la réalité et les atouts de la communauté francophone du Manitoba.

Le premier cédérom permet à son utilisateur de se renseigner sur l'histoire de la communauté francophone. On y présente les grandes lignes de cette histoire, ainsi qu'une description du drapeau franco-manitobain. 49 organismes représentant toute la gamme des activités culturelles, sociales et économiques de la communauté ont fourni chacun leur historique.

Le deuxième cédérom présente les activités annuelles de ces 49 organismes communautaires et fournit des renseignements sur une vingtaine d'artistes franco-manitobains. Dans le cas des musiciens, *Le Manitoba français* permet d'écouter plusieurs enregistrements. Le disque offre également des statistiques sur Winnipeg et le Manitoba.

« La SFM est fière de présenter la communauté francophone en images et en couleurs à toutes les personnes qui s'intéressent à la vie française au Manitoba, mentionne le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Ce double cédérom représente tout ce qu'est la communauté francophone du Manitoba, une francophonie dynamique au cœur de l'Amérique. »

Coordonnateur du projet, Dennys Blackburn se dit très satisfait du travail accompli. « Jusqu'à maintenant, les commentaires reçus sont très positifs, ce qui est bien encourageant, compte tenu du temps et de toute l'énergie consacrés au projet », dit-il. Dennys Blackburn a servi de lien entre la SFM et le centre Éducatique, faisant la collecte des renseignements fournis par les organismes et préparant l'enregistrement des vidéos qui figurent sur les cédéroms.

« Ç'a été une expérience des plus plaisantes, ainsi qu'un défi intéressant, note le professeur responsable du Centre éducatique, Ronald Lamoureux. Il nous a fallu résoudre les problèmes techniques qui se présentent toujours lorsqu'on travaille à un projet de cette envergure. Malgré les grands progrès en informatique, il y a toujours des contraintes techniques. »

Le Manitoba français a été financé par le Fonds culturel de l'Ouest, un projet pilote mené par Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien. Près de 1 000 exemplaires ont été préparés. Ils seront distribués aux organismes qui ont participé au projet, aux écoles, à des agences gouvernementales provinciales et fédérales, ainsi qu'aux personnes qui s'y intéressent.


photo: Daniel Bahuaud

Dennys Blackburn.

La SFM sur Internet

Le 9 novembre dernier, la SFM a lancé son nouveau site Internet. Plus élaboré que le précédent, le nouveau site, est plus interactif et permet à l'utilisateur d'accéder par hyperliens à toute une variété d'organismes touchant les secteurs communautaires importants, tels l'éducation et l'économie.

« Le nouveau site de la SFM a été conçu au printemps dernier, mentionne le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Il contient des nouveaux renseignements et a beaucoup plus de flexibilité que son prédécesseur. Chaque utilisateur peut maintenant ajouter et personnaliser le site sur son ordinateur, selon les activités et les secteurs qui l'intéressent. C'est vraiment un site pour toute la communauté. »

Il est à noter qu'on peut accéder au contenu du cédérom double *Le Manitoba français* sur le site de la SFM.

PLURI-ELLES

Lorraine Roch directrice

À compter du 17 janvier, Pluri-elles accueillera une nouvelle directrice. Originaire d'Île-des-Chênes, Lorraine Roch assumera la direction en remplacement de Murielle Gagné-Ouellette qui a quitté ces fonctions plus tôt en 1999. Paulette Fortier a assumé l'intérim entre temps.

Lorraine Roch entend maintenir les programmes déjà en place, mais désire aussi en instaurer de nouveaux. « Nous allons aussi tenter d'offrir d'autres services afin de répondre à tous les genres de problèmes », mentionne la nouvelle directrice. Aucun détail n'a toutefois été précisé quant aux nouveaux services qui pourraient voir le jour.

« Pour moi, ce poste est un nouveau défi. Je me suis toujours intéressée aux questions qui touchent les femmes et j'aime bien les services qu'offre Pluri-elles », poursuit-elle.

Ces deux dernières années, Lorraine Roch a effectué des contrats divers à partir de sa maison. Elle a été directrice des ressources humaines à la Fédération des Caisses populaires du Manitoba de 1993 à 1997 et elle a aussi travaillé pendant sept ans (1986-1993) au Collège universitaire de Saint-Boniface en tant que coordonnatrice de l'éducation permanente et coordonnatrice des services spéciaux aux étudiants.

Par ailleurs, Pluri-elles a emménagé dans de nouveaux locaux le 1er décembre. L'organisme dessert dorénavant sa clientèle au 570, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

S. P.

SAINT-LAURENT

158 000 $ pour le Centre de santé

C'est avec un esprit d'optimisme que la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent compte élaborer sa vision d'avenir lors de son assemblée générale annuelle le 11 janvier. Ayant survécu une crise linguistique à l'automne de 1999, la CDC a reçu à la fin de décembre 158 000 $ du gouvernement fédéral pour la mise sur pied d'un Centre de santé bilingue.

« Le Centre de Santé ira de l'avant en 2000, indique le président de la CDC, Louis Allain. Il faudra discuter des détails du développement du premier et du deuxième étage de l'ancien couvent qui accueillera le Centre. Nous devrons nous occuper des appels d'offre pour la construction. »

La CDC compte également faire le bilan de ce qui a été réalisé et discutera d'autres projets à venir. Elle prévoit combler trois postes au conseil d'administration.

L'Assemblée générale annuelle de la CDC aura lieu à la Salle paroissiale à 19 h.

D. B.

NOUS AUTRES, NOUS AUTRES!

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

DIVERTISSEMENT

Jean Fontaine : l'homme aux spectacles

Pour Jean Fontaine, la reprise du spectacle Nous autres, nous autres au CCFM est une occasion de réfléchir sur une année bien remplie depuis la fondation de sa compagnie de production, les Communications Jean Fontaine.

Daniel BAHUAUD



Archives La Liberté

Présenté lors de la soirée des prix Riel en octobre, le spectacle Nous autres nous autres sera en reprise, revu, corrigé et amélioré!

L'année 1999 s'est avérée bonne pour Jean Fontaine. Il est revenu sur les ondes de CKSB, où les cotes d'écoute de l'émission de fin d'après-midi ont triplé. En plus, il a fondé sa compagnie de production, les Communications Jean Fontaine, qui a monté son premier spectacle, *Rire*, en mars. Il a produit en octobre le spectacle gala du prix Riel. Le spectacle cabaret *Nous autres, nous autres* a connu un tel succès qu'il sera présenté en reprise les 13 et 14 janvier à la salle Jean-Paul Aubry.

« Oui, c'est une de mes années mémorables, note Jean Fontaine. Je suis très heureux et fier de ce que j'ai pu accomplir en 1999. Il y en a eu de l'apprentissage depuis *Rire*! La preuve en est que la réaction à *Nous autres, nous autres* était tellement positive. Pour les artistes qui ont monté le premier spectacle, la reprise est de bon augure. Ils regrettaient ne pas pouvoir vraiment sortir le show de leur système. »

Pour ceux qui auront assisté à la remises de prix Riel, Jean Fontaine réserve quelques surprises. *Nous autres, nous autres* contiendra plusieurs ajouts importants, notamment cinq nouvelles chansons et un tout nouveau numéro. « Sous la direction artistique de Natalie Labossière, les artistes monteront un spectacle bien rodé, note-t-il. Daniel Tougas a écrit de tout nouveaux textes sur des airs connus. On entendra un Franco-Manitobain en voie d'assimilation chanter *Heart of Gold* et des airs d'Olivia Newton-John. Nicole Lafrenière entonnera une chanson de jazz plutôt sombre. Ces ajouts cadrent bien dans l'ancien spectacle. »

On constatera également le retour de Marc Rémillard qui présentera du nouveau matériel de "stand-up comic", ainsi que des tours de magie qu'il a appris lors d'un voyage à Las Vegas. L'orchestre jazz du collège Louis-Riel, sous la direction de Norman Ferraris, jouera ses numéros de swing et, bien entendu, Daniel Roy revient comme soliste invité. Il a même préparé un nouveau solo à la batterie. Enfin, Stéphane Lacroix et une partenaire reviendront danser au rythme du swing.

« J'adore faire ça, souligne Jean Fontaine. J'ai longtemps eu dans l'idée de produire des spectacles. L'inspiration remonte aux années où la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) présentait des matchs au Canot lors du Festival du Voyageur. Nous étions les seuls artistes bénévoles. Je me suis dit qu'il serait intéressant de jouer et de se faire payer, même s'il ne s'agissait que d'un petit cachet.

« Les spectacles, c'est une "venture" et une aventure, poursuit-il. La culture, c'est rentable. Je crois en la commandite privée. Ce n'est pas facile, surtout dans notre petit marché, où les Franco-Manitobains ont l'habitude d'assister à des shows gratuits montés à grands coups de subventions qui très souvent tuent l'initiative de nos artistes. L'initiative privée apporte un nouveau dynamisme à la culture. Quand il y a de l'intérêt personnel des individus, ça change le degré d'énergie qu'on apporte aux spectacles qu'on monte.

« Après notre premier show, *Rire*, on a beaucoup appris, poursuit Jean Fontaine. Au niveau de la logistique et de la technique, surtout, nous avions quelques difficultés. J'étais producteur, metteur en scène, hôte, bref tout. Cela n'a pas tellement aidé et j'ai appris à déléguer et à faire confiance aux gens à qui j'ai confié certaines tâches. Pour *Nous autres, nous autres*, on a une équipe solide et bien rodée. Elle a beaucoup de talent. Mais ce n'est pas Jean Fontaine qui a du talent, c'est l'équipe. Le public [illegible] maintenant ce que nous po[illegible] bien que je n'ai pa[illegible]ition de devenir un "gros producteur" de spectacles, sa réaction ouvre des portes. »

En effet, après *Nous autres, nous autres*, Jean Fontaine espère monter ce printemps le spectacle *Rire Encore*. Mettant en vedette l'Éruption spontanée (Marquis Pantel, Natalie Labossière, Michel Roy, Mariette Kirouac), *Rire Encore* offrira de nouveaux textes comiques de Daniel Tougas et, bien sûr, de l'improvisation. Il y a quatre ou cinq nouveaux numéros solo et duos de stand-up. « Ça sera comme un prolongement du premier spectacle, souligne Jean Fontaine. Après cela, j'aimerais aussi faire venir un gros nom, peut-être une vedette de la chanson québécoise. Ça serait l'fun! »

Nous autres, nous autres sera présenté les 13 et 14 janvier à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Billets : 20 $. Renseignements : 237-4129.

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret

Regard linguistique sur une brosse

Vous avez décidé de porter un toast à l'an 2000 en sablant le champagne avec des amis. Vous vous échangez les traditionnels tchin-tchin et videz vos coupes. À quelques reprises, car ce n'est pas tous les jours qu'on célèbre pareille occasion. À la bonne vôtre! Ah... prendre un p'tit coup, ch'est agréable!

Analyse linguistique - étape de l'ingurgitation. L'expression "porter un toast" est parfaitement correcte en français. Le mot "toast" vient de l'anglais, à une époque (1750) où il désignait un pain grillé épicé qu'on trempait dans une boisson. Ce bon pain épicé était comparé à la santé de la personne en l'honneur de qui on buvait. De toute façon, l'anglais l'avait adapté de "tostee", un mot d'ancien français.

"Sabler le champagne" signifie boire vite, tout d'un trait. C'est à une technique de fonderie qu'on doit cette expression, car "jeter en sable" désignait le mouvement rapide selon lequel on versait le métal en fusion dans son moule. Le pidgin, mélange de vocabulaire anglais et de grammaire chinoise, a produit "tchin-tchin". Il dérive du mot cantonais "tsing-tsing", au sens de salut. Vous pourriez tout aussi bien dire "à la bonne vôtre", "à votre santé".

Vous êtes déjà un peu pompette, mais le coup de l'étrier, ça ne se refuse pas! Oups, vous voilà complètement paqueté, maintenant. En fait, vous êtes en train de prendre une brosse...

Analyse linguistique - étape de l'ébriété. La tournure "boire le coup de l'étrier" trahit son origine ancienne (repérée en 1690) car, aujourd'hui, personne ne prend un dernier verre avant de repartir à cheval. Préférons son caractère archaïque à des adaptations contemporaines comme "le coup de l'accélérateur" ou, comme les moeurs changent, "le coup du taxi".

Aujourd'hui, "être pompette" désigne un état d'ébriété légère. Autrefois, les ivrognes avaient des "nez à pompette". On se perd en conjectures sur l'origine exacte du canadianisme "se paqueter" au sens de "s'enivrer", mais il est attesté au Petit Robert. Ne me demandez pas pourquoi, dans mon Abitibi natal, on dit "virer une brosse", ni pourquoi les Acadiens parlent de "faire une brosse". Dans l'expression "prendre une brosse", on attribue le terme brosse à une vieille prononciation régionale (Anjou) du mot broc, qui est un contenant pour transporter les liquides. En d'autres termes, on passe du contenant à l'effet causé par son contenu (l'alcool). Cela s'appelle une métonymie.

Normalement, la seule mention d'un mot comme métonymie vous donnerait le mal de bloc, mais vous avez déjà une gueule de bois in-to-lé-ra-ble en ce lendemain de veille mémorable...

Analyse linguistique - étape du mal de cheveux. Le "mal de bloc" viendrait de l'expression "mal de cornes", selon le linguiste Dulong (*Dictionnaire des canadianismes* de Larousse). La gueule de bois est une expression argotique qui date du XIX[e] siècle; elle évoque la bouche pâteuse que produit une cuite carabinée.

La morale de cette chronique est qu'il vaudrait peut-être mieux se contenter d'une bonne année du "vin de monsieur de la Fontaine", également connu sous l'appellation contrôlée de "vin du robinet".

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à abourret@telus.net ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

Les Intrépides en 1960



Dans *La Liberté* du 20 mars1980, on pouvait lire : « Voici la première photo des Intrépides de la première heure. On reconnaît, de gauche à droite, dans la première rangée: Colette Garand, Astride Deremiens, Lorraine Beaudette, Marcien Ferland, Monique Côté, Juliette Champagne, Rita Girouard. Deuxième rangée: Alma Dion, Louise Lord, Yvette Aimé, Lorraine Tétreault, Paulette Ruest, Hélène Breton, Marguerite Régnier, Irène Garand, Joceline Gosselin, Rose Rey. Troisième rangée: Laurent Lamontagne, Yves Legal, Alphonse Tétreault, Jean Giboche, Jean-Marie Arcand, Raymond Le Néal, Marie-Thérèse Joyal, Antoine Gaborieau. Quatrième rangée: Pierre Bosc, Jean Bosc, Fernand Marion, Joseph Desrosiers, Irenée Breton, Gilbert Saint-Amant, Marcel Lancelot, Lucien Laroche et Emile Dupas. »

Recette — Bouchées aux épinards et au fromage feta

18 feuilles de pâte phyllo, décongelées
1/2 tasse (125 mL) de beurre léger, fondu
1/2 paquet d'épinards hachés congelés, décongelés
6 oz (175 mL) de fromage feta, réduit en miettes
1/4 tasse (60 mL) de ricotta à teneur réduite en matières grasses
3 oignons verts, finement hachés
1/2 c. à thé (2,5 mL) d'origan séché
sel et poivre
1 œuf, battu

Égoutter les épinards, ajouter le fromage feta, le ricotta, les oignons verts et l'origan; assaisonner de sel et de poivre. Ajouter l'œuf en remuant. Bien mêler. Faire fondre le beurre léger. Déplier les feuilles de pâte phyllo et les recouvrir d'un linge humide. Prendre une feuille et l'enduire de beurre fondu, ajouter une deuxième feuille et l'enduire de beurre fondu, puis une troisième feuille. Couper dans le sens vertical de manière à obtenir six languettes.

Verser 1 c. à thé (2,5 mL) de garniture sur chaque languette et replier celle-ci comme un drapeau. En commençant sur le dessus, replier vers la gauche, puis vers la droite et continuer ainsi jusqu'au fond. Procéder de la même façon avec le reste de la pâte phyllo de manière à avoir 36 bouchées en tout. Déposer les bouchées sur une plaque à biscuit, les enduire de beurre léger fondu avec un pinceau et les faire cuire au four à 350 °F (175 °C) jusqu'à ce qu'elles soient brunies, soit environ 20 minutes. Servir chaud.

Donne 36 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 77

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3				■								
4						■				■		
5							■					
6			■									■
7					■						■	
8		■				■						
9									■			
10								■				
11							■					
12					■							

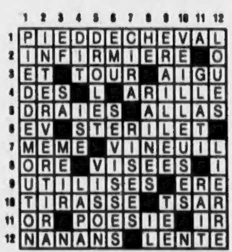
HORIZONTALEMENT

1. Avec discrétion.
2. Se dit d'une écriture composée de lettres capitales. – Il est formé de deux mâchoires.
3. Personnel. – À coup sûr.
4. Fleuve de France. – Bière anglaise. – Personnel.
5. Élément radioactif. – Agitations, émotions.
6. Interjection. – D'une manière réelle.
7. Interjection. – Marque d'un cran.
8. ... pro nobis. – Lieux.
9. Additionnait d'opium. – Troublé.
10. Économises avec excès. – Se dérober.
11. Approuver. – À droite de l'assiette.
12: Arbre aux racines médicinales. – Commencements.

VERTICALEMENT

1. Côlon d'une longueur excessive.
2. Qui n'est pas usuel. – Grand-père.
3. Étonner vivement. – Temps autre que ses occupations ordinaires.
4. Démonstratif. – Elle habite le long d'une rivière.
5. Personne ennuyeuse. – Dermatose.
6. Personne désignée par une élection. – Maquereau. – Rend plus léger.
7. Préfixe. – Te transporterais.
8. Personne appartenant à un groupe. – Doublée.
9. De même. – Flan breton.
10. Saison. – Qui occasionne des frais importants.
11. Munit, pourvut. – Exprimée, formulée.
12. Passasses sous silence. Affaiblissements.

RÉPONSES DU N° 76



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	E	D	D	E	C	H	E	V	A	L
2	I	N	F	I	R	M	I	E	R	E	■	O
3	E	T	■	T	O	U	R	■	A	I	G	U
4	D	E	S	■	L	■	A	R	I	L	L	E
5	D	R	A	I	E	S	■	A	L	L	A	S
6	E	V	■	S	T	E	R	I	L	E	T	■
7	M	E	M	E	■	V	I	N	E	U	I	L
8	O	R	E	■	V	I	S	E	E	S	■	I
9	U	T	I	L	I	S	E	S	■	E	R	E
10	T	I	R	A	S	S	E	■	T	S	A	R
11	O	R	■	P	O	E	S	I	E	■	I	R
12	N	A	N	A	N	S	■	L	E	N	T	E



Le Cercle Molière *présente*

À toi pour toujours, ta Marie-Lou

À toi pour toujours, ta Marie-Lou
De Michel Tremblay

■ Une famille recroquevillée sur elle-même, comme le sont de nombreuses familles. Léopold, le père alcoolique, a peur de devenir fou. Marie-Louise, la mère, a choisi depuis longtemps son rôle de victime. Les deux filles, Carmen et Manon, ont été les témoins du malheur de leurs parents. Elles ont été marquées par ces jours et ces nuits sans amour, jusqu'à ce que les deux parents meurent, ensemble, dans un accident de voiture.

Dix ans plus tard, elles se souviennent. Chapelet en main, Manon n'a pas bougé depuis le décès des parents. Carmen chante le western dans les bars de la Main, toujours à la recherche de réponses à ses questions. Que sa sœur la traite de putain n'y change rien - Carmen est en mouvement, tandis que Manon est pétrifiée, prise aux filets du passé.

Cette pièce a valeur de symbole. Devant une société en constant changement, deux attitudes prévalent : se fermer et s'isoler ou bien plonger et risquer de tout perdre. Tremblay, dans son œuvre, fait face à tous les tabous. Il ose tout, et dit tout. Ses textes sont exigeants, ils demandent que les spectateurs évoluent. Dans ce début de l'an deux mille, c'est un message qu'il importe d'entendre.

Du 14 janvier
au 5 février 2000
au Théâtre de la Chapelle
825, rue Saint-Joseph
20 h (les portes ouvrent à 19 h 30)

Billets : 18,97 $ et 17,47 $



En arrière : Francis Fontaine, Richard Moody. En avant : Thérèse Pilote-Bartel, Jeannette Arcand et Marie-Claude McDonald.



MESSAGE
du metteur en scène • Roland Mahé

■ *Ce* que Michel Tremblay a réussi avec cette pièce, ce chef-d'œuvre, est de nous présenter des personnages dans leur intimité, et faire en sorte qu'on apprenne à les connaître dans leur quotidien, d'une façon franche et directe. Ce sont des personnages vrais, reconnaissables, qui, en fin de compte, ne cherchent pas nécessairement les biens matériaux, mais plutôt une certaine paix intérieure, un petit bonheur bien ordinaire. La tragédie vient du fait qu'ils n'ont pas les outils pour aller les chercher. Ils ressentent profondément les choses qu'ils ne peuvent articuler et qui les emprisonnent dans leur souffrance et leur solitude. Très conscients de leur sort, ils seront éventuellement forcés d'agir.

Dans sa pièce écrite il y a 30 ans, Tremblay parlait déjà des valeurs qui semblent prédominer aujourd'hui dans notre société - l'égoïsme de la « *me generation* » et la poursuite de succès matériel. Son texte demeure très contemporain, car la pauvreté, l'ignorance, la solitude et le manque de communication n'ont pas disparu. En ouvrant les portes de notre cœur, nous pouvons nous identifier aux personnages sur scène et les comprendre. C'est ce que je vous demande quand vous rencontrerez Léopold, Marie-Lou, Manon et Carmen.

Roland Mahé

Billets : 233-8972







Musique

Des projets plein l'an 2000 !

Pour l'harmoniciste Gérald Laroche, l'année 2000 ouvre des portes sur l'Europe et le Québec.

Sandra POIRIER

Même si la nouvelle année vient à peine de commencer, l'agenda 2000 de l'harmoniciste Gérald Laroche est presque rempli. Des spectacles dans l'est du pays et en Europe sont surtout prévus.

Depuis quatre ans, l'artiste franco-manitobain avait ralenti ses activités afin de pouvoir passer plus de temps avec sa jeune famille. Mais depuis la présentation de son spectacle lors du Sommet de la francophonie à Moncton en septembre dernier, plusieurs agences de spectacles canadiennes et européennes l'ont approché.

« Dernièrement, j'ai signé des ententes avec deux agences de spectacles, une à Montréal et l'autre à Moncton. Ces agences s'occupent des spectacles de l'est du pays et en Europe, souligne Gérald Laroche. Ceci me donne un peu plus de temps pour faire de la création musicale. »

Le 6 février, Gérald Laroche offrira, entre autres, une vitrine musicale à des promoteurs de spectacle de la Belgique. Il fera de même le 16 février dans la ville de Québec. « Le Showcase de Rideau est l'un des plus gros acheteurs de spectacles au Canada. De toutes les inscriptions qu'il reçoit, il en sélectionne 200 et parmi elles, il retient 40 artistes pour présenter des spectacles », indique Gérald Laroche. Ces showcases s'adressent surtout à des promoteurs, agents, employés de compagnies de disques ou de festivals à la recherche de talents. Ils peuvent donc déboucher sur des spectacles, tournées, etc. En mai ou juin, Gérald Laroche devrait revivre une expérience semblable, cette fois-ci en Roumanie.

En mars, l'artiste franco-manitobain sera en France pour présenter son spectacle de contes et musique lors du Festival de météores. Il sera à nouveau en spectacle en France à la fin août.

Au Canada, Gérald Laroche présentera au courant de l'été des spectacles indépendants dans quelques villes et participera aussi aux festivals de musique folk de Calgary et de Vancouver.

« C'est un grand défi, parce que faire des spectacles en solo demande beaucoup plus d'énergie pour attirer et garder l'attention de la foule », mentionne Gérald Laroche.

Dire que tout a commencé parce qu'il avait 16 $ dans ses poches et qu'il voulait jouer d'un instrument ! « Je n'avais pas assez d'argent pour acheter une batterie ou une guitare, alors j'ai acheté un harmonica. Je suis tombé en amour avec le son de l'harmonica. En plus, c'est un instrument qui n'a pas de frontière, qui n'a pas de règlement et qui est portatif », raconte Gérald Laroche.

Gérald Laroche joue de l'harmonica depuis près de 30 ans et fait carrière dans le domaine musical depuis maintenant une vingtaine d'années. « C'est peut-être une passion ou une mauvaise habitude ? », lance-t-il avec humour.



Archives La Liberté

Gérald Laroche.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Tout est prêt, même la neige sera de la fête

Près d'un mois avant le coup d'envoi du Festival du Voyageur, le directeur général, Normand Gousseau, a toutes les raisons de croire que cette 31e édition sera une réussite.

Sandra POIRIER

Il reste un peu plus d'un mois avant l'ouverture officielle du 31e Festival du Voyageur qui se déroulera du 11 au 20 février. Le directeur général, Normand Gousseau, est très satisfait du déroulement des préparatifs. Tous les représentants artistiques ont été confirmés, dit-il, et le Festival accueillera, entre autres, la chanteuse québécoise Isabelle Boulay. « Il nous reste seulement à prier pour que la neige soit au rendez-vous. On fait quand même des démarches pour emprunter des canons à neige au cas où il n'y en aurait pas suffisamment », mentionne-t-il.

Le coup d'envoi du Festival du Voyageur aura lieu le 11 février au parc Whittier pour une deuxième année d'affilée. « L'an dernier, nous avions fait la soirée d'ouverture dans le parc au lieu de la faire sur le boulevard Provencher comme dans le passé. La réaction du public a été bonne. Nous avons donc décidé de poursuivre avec cette idée », indique Normand Gousseau.

Aussi, dans le cadre de l'Année internationale de la francophonie, le Festival du Voyageur effectue un échange avec un autre festival d'hiver, le Bal de neige à Ottawa. « Nous faisons tout d'abord un échange de représentants artistiques, explique Normand Gousseau. Ainsi, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge donnera quatre spectacles à Ottawa durant leur festival d'hiver. On voudrait aussi qu'un de nos employés aille à Ottawa pour voir et comprendre la programmation des activités qui se déroulent sur le canal Rideau afin que nous aussi on profite de la rivière. » Le Manitoba, pour sa part, recevra la visite du groupe franco-ontarien, Swing.

Toujours dans le cadre de l'Année internationale de la francophonie, des groupes de personnes des différentes régions du Canada donneront un aperçu de ce qu'est la francophonie dans leur région. « Au cours du Festival, des gens des Maritimes vont présenter le milieu francophone de leur région, des gens du Pacifique, du Québec feront de même, etc. », poursuit Normand Gousseau.

Avec tous les ajustements effectués à la programmation et aux stratégies de marketing, Normand Gousseau espère que la 31e édition du Festival du Voyageur accueille plus de 200 000 personnes. « Jusqu'à présent, ça va assez bien, indique Norman Gousseau. Déjà, on a reçu plus de confirmations de forfaits d'autobus que par les années passées. Ça s'annonce bien.

« Cette année, on offre aussi des tournées guidées aux entreprises ou à des groupes particuliers, ajoute-t-il. Ces tournées incluent le transport, la visite et des repas. »

Le directeur général a indiqué que d'ici une semaine des sculptures devraient faire leur apparition un peu partout dans la ville pour annoncer le Festival du Voyageur. La pré-vente des passeports du Festival du Voyageur doit débuter au courant de la semaine prochaine chez les magasins Safeway et les organismes bénévoles.


Archives La Liberté

Le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau.

Recyclez vos arbres de Noël !

Comme dans les années passées, le Festival du Voyageur recueille les arbres de Noël afin de décorer le site des festivités. Une fois votre arbre dénudé de ses décorations, il vous suffit simplement de le déposer au parc Whittier (Fort Gibraltar). « Une fois le festival terminé, les arbres seront recyclés et utilisés comme engrais », indique le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau.



NOUS AUTRES, NOUS AUTRES!

Un spectacle de variétés,
style Broadway,
avec chansons originales,
son « Big Ba
et numéros ues!

METTANT EN VEDETTE:

CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN
Salle Jean-Paul-Aubry

Les 13 et 14 janvier 2000
à 20 h

Billets : 20 $ + TPS • Table de 10 : 175 $ + TPS
Tables réservées





Billets en vente au CCFM (340, boulevard Provencher) et au (204) 233-8972

L'Orchestre de jazz du Collège Louis-Riel:

Chantal Martin • Jennifer Kornelson • Lindsey Rioux • Miguel Bérubé • Natalie Gatin • Natalie Arbez • Danielle Gatin • Josué Parent • Derek Finch • Rémi Courcelles • Janelle Delorme • Janelle Mondor • Stéphane Oystryk • Émilie St-Hilaire • Natacha Fontaine • Danielle Paul • Jeremy Didcote • Larissa Bilodeau • Valérie Chartier • Christine Lussier et Denis Vrignon-Tessier sous la direction de Norman Ferraris

Natalie Labossière • Daniel Tougas • Nicole Lafrenière • Michel Roy • Marc Rémillard et Jean Fontaine

ainsi que Daniel Roy • Marnie Cooke et le Bravado Dance

Présenté par : 

COMMANDITAIRE : 

MERCI À LA SFM POUR SA COLLABORATION.



Le Club de Bicolo

Jeux pour calculatrice



Bonne année 2000 les amis ! Un nouveau millénaire ! Nous sommes chanceux de pouvoir célébrer cette année spéciale puisqu'elle n'arrive qu'une fois par 1000 ans ! Je ne sais pas si c'est à cause de l'année 2000, mais je pense que le Père Noël voulait que je m'amuse avec les chiffres. Il m'a donc donné une belle calculatrice. C'est facile de s'amuser avec une calculatrice.

Je te propose une série de petits jeux pour t'amuser avec la tienne. J'espère que tu en as une. Sinon, ton professeur en aurait peut-être une à te prêter. Amuse-toi bien !

De la magie ?

Impressionne tes amis. Fais-leur faire ce petit exercice de mathématiques sur leur calculatrice. Ils en raffoleront. Ne leur dévoile pas ton secret tout de suite. Laisse-les deviner.

1. Demande à un ami de penser à un nombre et de l'écrire sur un bout de papier pour que tu le vois.
2. À ce nombre, ton ami ajoute 7.
3. Ensuite, il multiplie la réponse par 2.
4. De ce nombre, il enlève 4.
5. Il peut alors diviser le nombre par deux.
6. Il peut ensuite enlever cinq.

Avant même qu'il ne trouve la réponse sur sa calculatrice, tu pourras lui donner la réponse. Mais quelle est cette réponse ?

____

Fais parler ta calculatrice !

Tape les nombres suivants. Tourne ta calculatrice de bas en haut et tu pourras lire des mots. Je te donne quelques indices.

a. Les chameaux en ont deux : 535508 ____________
b. Au secours ! 505 __________
c. Tu manges ta soupe dans un 708 __________
d. Cette fille est 37738 __________
e. Lorsqu'il fait beau dehors, c'est parce qu'il fait 713705 _______
f. Pour faire un feu je coupe du 5108 _______
g. Aimes-tu jouer aux 537718 ? __________
h. Elle a une belle blouse en 3105 __________

Carrés magiques

Grâce à ta calculatrice, trouve les chiffres manquants dans ces carrés magiques.

15	8	1	24	17
16		7		23
	20		6	4
3	21	19	12	
9	2	25	18	11

12	7	14
		9
8		10

4	9	2
3		
	1	6

Que le meilleur gagne

Ce jeu se joue avec un partenaire. Choisis un nombre dans le carré. Sur la calculatrice, écris un nombre et multiplie-le par 16. Si la réponse est égale au nombre que tu as choisi dans le carré, tu peux donc placer un jeton sur le carré. Tu es prêt à choisir un nouveau nombre sur le carré. Mais d'abord, c'est le tour de ton partenaire. S'il se trompe, c'est à ton tour. Et ainsi de suite.

Le gagnant ou la gagnante est celui ou celle qui a couvert une ligne entière.

80	112	32
128	160	64
96	144	48

Les régularités

Voici des suites de nombres. Peux-tu trouver comment elles se terminent ? Aussi, trouve la régularité pour chacune d'elles.

régularité

A. 2,4,6,8,10,_____, _____ ______________
B. 5,10,15,20,_____, _____ ______________
C. 2,4,8,16, _____, _____ ______________
D. 1,3,9,27, _____, _____ ______________
E. 5,11,23,47,95, _____, _____ ______________
F. 4,10, 22, 46, _____, _____ ______________

RÉPONSES :

CARRÉS MAGIQUES :

15	8	1	24	17
16	14	7	5	23
22	20	13	6	4
3	21	19	12	10
9	2	25	18	11

12	7	14
13	11	9
8	15	10

4	9	2
3	5	7
8	1	6

DE LA MAGIE ? La réponse est toujours le nombre de départ, celui auquel la personne a pensé. FAIS PARLER TA CALCULATRICE : a) bosses b) SOS c) bol d) belle e) soleil f) bois g) billes h) soie.

LES RÉGULARITÉS : A. 12, 14 (+2); B. 25, 30 (+5); C. 32, 64 (x2); D. 81, 243 (x3); E. 191, 383 (x2+1); F. 94, 190 (x2+2).

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 janvier 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h35 Mon ami Willy (L) / La Bande à Dingo
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L) / On aura tout vu (Ma) / Trajectoires (Me) / Second regard (J) / Les Idées lumières (V)
- 14h30 Babar
- 15h00 Histoires de peluches
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me et J) / Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 Olympiquado
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Histoire d'un homme sans histoire
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Terre de passions
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille
- 0h55 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- ➤ 20h00 Les Grands Films: **L'Amour, toujours l'amour**. *É.-U. 1997. Comédie sentimenale.*
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **L'Expert en sinistres.** *Can. 1991. Drame de mœurs.*
- 2h40 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 L'Anneau de Cassandra
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Sabrina.** *É.-U. 1954. Comédie sentimentale.*
- 2h20 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Chassé-croisé
- 16h30 Shelby Woo enquête
- 17h00 Insectia
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des mots et des maux
- 19h00 C'est juste une farce!
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Télé-Suspense: **L'Épidémie.** *É.-U. 1995. Drame. Une petite ville américaine est mise en quarantaine après qu'un virus meurtrier importé par un singe africain a commencé à faire des ravages dans la population.Un bactériologiste de l'armée tente d'enrayer le fléau tandis que certains de ses collègues parlent de bombarder les quartiers infectés.*
- 2h35 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h01 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan Destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Un troll à Central Park.** *É.-U.-Irl. 1994. Dessins animés. Partis jouer dans Central Park, deux enfants font la connaissance d'un gentil lutin dont une horrible sorcière s'est débarrassé.*
- 14h00 Ici Radio-Canada - Bilan de 1999
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 22h00 Culture-Choc
- ➤ 22h55 Télé-Nuit: **Maudite Aphrodite.** *É.-U. 1995. Comédie. Le père adoptif d'un enfant très intelligent découvre que la mère biologique est une prostituée.*
- 1h10 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Les Contes de Pierre Lapin et ses amis
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second Regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Les Filles de Caleb
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **Traces d'étoiles**
- 21h40 Les Beaux Dimanches: **La Rage**
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h33 Les Idées lumière
- 23h05 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h30 Ciné-Club: **Roméo et Juliette.** *G.-B.-It. 1968. Drame sentimental. Au 13e siècle à Vérone, Juliette Capulet et Roméo Montaigu font connaissance durant un bal masqué. Les jeunes gens appartiennent à des familles opposées par une haine violente, mais, tombés amoureux l'un de l'autre et passant outre leurs querelles, ils contractent un mariage secret.*
- 1h40 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Vision mondiale
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Beverly Hills

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Symphorien
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Salle d'urgence
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 La Peau et les os
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Un Monde de fous
- ➤ 18h30 Festival Arnold Schwarzenegger: **Junior**. *Am. 1994. Comédie fantaisiste. Après avoir avalé une drogue destinée à faciliter la grossesse, un savant devient le premier homme «enceint» au monde.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 La Peau et les os
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 L'Émission des records Guinness
- ➤ 19h00 Festival Arnold Schwarzenegger: **Un flic à la maternelle**. *Am. 1990. Comédie policière. Au cours d'une enquête criminelle, un policier se voit dans l'obligation de remplacer au pied levé une collègue engagée comme monitrice d'enfants.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Urgence! Deuxième souffle
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicités
- 1h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- ➤ 18h00 Festival Arnold Schwarzenegger: **Vrai mensonge**. *Am. 1994. Comédie. Sur les traces d'un dangereux terroriste, un agent secret néglige sa mission afin d'espionner sa femme infidèle.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Urgence! Deuxième souffle
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Histoire vraie: Impératrice Sissi
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Ciné-Lune: **Coupable par association.** *Am. 1990. Drame. En 1949, un cinéaste refuse de collaborer avec un comité du congrès américain qui veut l'obliger à dénoncer ses amis communistes.*
- 1h02 Infopublicité
- 2h02 Fin des émissions

Samedi

- 4h30 Vision mondiale
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Cyberclub
- 9h30 À communiquer
- 10h00 Le goût de chez nous
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Fleurs et jardins
- 11h30 La Coupe du monde Nokia
- 12h00 Vision mondiale
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 14h30 Un monde de chiens
- 15h00 Magie sur glance Banque royale
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Trois Ninjas se révoltent.** *Am. 1992. Film d'aventures. Trois jeunes frères doués pour les arts martiaux luttent contre un industriel qui jette des déchets toxiques dans une réserve indienne.*
- 19h30 Magie sur glace Banque royale
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h54 Le TVA, Sports
- ➤ 22h22 Ciné-lune: **Jack et Sarah**. *G.-B. 1995. Comédie sentimentale. Devant s'occuper seul de son bébé après le décès de sa femme, un avocat engage comme gardienne une jeune serveuse sans expérience.*
- 0h22 Infopublicités
- 1h52 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicités
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- 15h00 Tarzan
- ➤ 15h30 Cinéma en famille: **Les Bisounours: La nouvelle génération**. *Can. 1986. Dessins animés. Les Câlinours luttent contre un méchant dragon qui s'applique à gagner la confiance d'une fillette dont il veut faire son instrument de vengeance.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Cinéma: **Fievel au Far West.** *Am. 1991. Dessins animés. Une famille de souris vivant à New York décide de se joindre à un groupe de rongeurs en partance pour le Far West.*
- 19h00 Soirée hommage Claude Blanchard
- 21h00 À chacun son métier
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- 22h52 Vins et fromages
- 23h22 Évangélisation 2000
- 23h52 Infopublicités
- 1h22 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 16 janvier à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la basilique Notre-Dame, à Montréal, par Mgr Jean-Claude Turcotte.



TV5 La Télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Chorales en concert (L) / Taxi pour l'Amérique (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Mise au point (L) / Dimanche midi Amar (Ma) / Si j'ose écrire (Me) / Les grands jours du siècle (J) / Au delà des apparences (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Bouillon de culture (L) / Gourmandises (du Ma au V)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) / La marche du siècle (Me) / La carte aux trésors (J) / Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) / Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) / Clip postal (V)
- 13h30 Journal de France 2 (L, Me, J et V) / Littératour de Suisse (Ma)
- 13h45 Championnat de France de football : Paris Saint-Germain vs Lyon (Ma)
- 14h00 Journal belge (L, Me, J et V)
- 14h30 Journal suisse (L, Me, J et V)
- 15h00 La chance aux chansons (L, Me, J et V)
- 15h30 Journal belge (Ma)
- 15h45 Gourmandises (L, Me, J et V)

Lundi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La marche du siècle
- 20h30 Strip-tease
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Pardaillan
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h15 Chroniques classiques
- 20h40 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Championnat de France de football
- 1h15 Strip-tease
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Dimanche midi Amar
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Télécinéma
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Méditerranéo
- 20h30 Un miroir sur la scène : l'affirmation
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La carte aux trésors
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Les grands jours du siècle
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Magellan hebdo
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Une aventure de Nestor Burma
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Un miroir sur la scène : l'affirmation
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Si j'ose écrire
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Courants d'art
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 d.
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Infos
- 20h30 Poussières de guerre : le chant des armes
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Une aventure de Nestor Burma
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Outremers
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 La physique en forme
- 7h15 Jeunes marins reporters
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 Découverte
- 10h30 Les mondes fantastiques
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Poussières de guerre : le chant des armes
- 16h00 Clip postal
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Les Dicos d'or : la finale
- 20h30 Union libre
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La grande collection : les démoniaques
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Les mondes fantastiques
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Poussières de guerre : le chant des armes
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Tu vois ce que je veux dire
- 7h00 À bon entendeur
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Chorales en concert
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 La guerre des moutons
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Outremers
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Clip postal
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h12 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Jour de foot
- 0h00 Les Dicos d'or : la finale
- 2h00 Faxculture
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

1999 sur la scène politique

JANVIER – Ça sent les élections! Les conservateurs de **Gary Filmon** entament en janvier une **tournée des régions** de la province. ♦ FÉVRIER -**L'union sociale** pour les trois prochaines années préconisée le 4 février par le **gouvernement Chrétien** à Ottawa ne fait pas le bonheur de tous. On y voit une ingérence du fédéral dans les programmes sociaux provinciaux. ♦ Le 5 février, **Gary Filmon** effectue son **dernier remaniement du cabinet** avant les élections. ♦ Le **budget fédéral** du 16 février cherche à réduire la dette nationale, à créer des emplois et à encourager la recherche et le développement au Canada. Il accorde également d'importantes injections pour la santé. ♦ Une **grève générale** des techniciens de **Radio-Canada** éclate le 17 février. Ils ne se remettront au travail que le 5 avril. ♦ Anticipant le rapport du juge Monnin, Gary Filmon présente le 27 février des **excuses aux Manitobains** pour les actions illégales commises par son parti en son nom lors des élections de 1995. ♦ MARS – Le 8, les résidants de **Lorette** rejettent lors d'un plébiscite l'emprunt de 140 000 $ pour l'expansion de la **lagune**. Un nouveau site sera proposé le 14 avril, le 21 juin et le 19 juillet. Le 22 octobre la Commission municipale approuvera d'un site sur le lot de rivière no. 8. ♦ La **Ville de Winnipeg** dévoile son budget le 15 mars. Des sommes pour la bilinguisation de panneaux et la formation de personnel bilingue sont mises de côté. ♦ Les résidants de **Sainte-Agathe** s'opposent le 18 mars à l'emprunt de 450 000 $ par la Municipalité de Ritchot pour la **construction d'une digue**. ♦ Le troisième quartier de la Municipalité rurale d'Alexandre (Saint-Georges) joint **l'AMBM** le 23 mars. ♦ La **Ville de Winnipeg** crée le 25 mars un groupe de travail pour **améliorer les services en français**. ♦ Le **juge Alfred Monnin** dépose le 29 mars son rapport sur les allégations de fraude électorale en 1995. Conclusion : Sokoly, Aitken et Barret sont coupables. **Gary Filmon est innocenté**. ♦ AVRIL – La **Ville de Winnipeg** tient des consultations publiques du 7 au 10 avril sur **l'avenir du pont Provencher**. Le 10 mai, l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface discutera du pour et du contre de la construction d'un nouveau pont. Le 18 mai, le Comité consultatif de la Ville optera pour un nouveau pont accompagné d'un pont piétonnier. La Ville approuvera officiellement le projet le 15 décembre. ♦ Lors de son budget provincial du 29 avril, **le gouvernement conservateur puise dans le fonds de réserve** de la Province. On accorde 300 000 $ de plus pour l'Entente cadre sur la promotion des langues officielles. ♦ AOÛT – Le 10, Gary Filmon déclenche les élections provinciales. ♦ À Saint-Boniface, **Jean-Paul Boily** annonce sa **candidature** pour le parti libéral. Son adversaire sera le néo-démocrate **Greg Selinger**. ♦ Le 23 août, **Ronald Duhamel** avait une intervention chirurgicale. On lui retire une tumeur au rein gauche. Il ne pourra participer au Sommet de la francophonie mondiale au Nouveau-Brunswick. ♦ SEPTEMBRE – Le gouvernement Filmon est défait le 21 septembre. **Gary Doer devient Premier ministre**. À Saint-Boniface, Greg Selinger est élu. On compte sept francophiles à la législature néo-démocrate. ♦ OCTOBRE –**Gary Doer annonce son premier cabinet** le 5 octobre. **Greg Selinger** est nommé ministre des Finances et ministre responsable des services en langue française. Dave Chomiak est ministre de la Santé, Drew Caldwell s'occupe de l'Éducation tandis que Ron Lemieux devient ministre de la Consommation et des Corporations. ♦ Lloyd Axworthy annonce le 25 octobre que la Société historique de Saint-Boniface et les villages de Letellier et Sainte-Anne font partie des 35 groupes et communautés qui se répartiront 1, 3 million $, accordés par le fédéral pour financer des **projets du millénaire au Manitoba**. ♦ NOVEMBRE – Un brunch spécial soulignant les années de service du président du Sénat, Gildas Molgat, et sa femme, Allison, a lieu le 7 novembre. ♦ Le NPD apprend lors d'un rapport préliminaire d'une enquête indépendante effectuée par la firme **Deloitte et Touche** le 17 novembre que le **déficit provincial pourrait se chiffrer à 262 millions $**, en raison des dépenses des conservateurs. ♦ Dans son **discours du trône** du 25 novembre, le gouvernement NPD indique qu'il souhaite réduire les impôts sur le revenu et réviser annuellement le salaire minimum. Il veut mettre fin à la médecine de couloirs et réduire la bureaucratie dans le secteur de la santé. En éducation, on souhaite rendre plus abordables les coûts de l'éducation postsecondaire et fournir aux parents d'enfants en 3e année une évaluation du niveau de lecture et des connaissances en mathématiques. ♦ DÉCEMBRE – La Ville de Winnipeg accorde trois millions $ pour la **revitalisation du Vieux Saint-Boniface**.



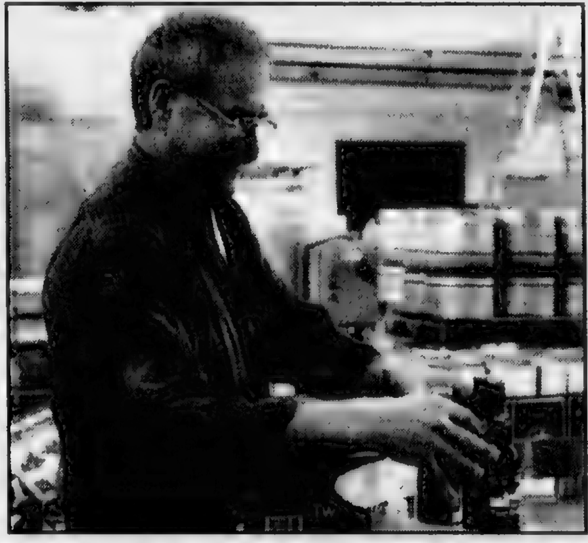
Ils nous ont quittés en 1999



FÉVRIER – Le 18 février, Neil Gaudry meurt d'un infarctus. Député libéral provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry a été chef intérimaire des libéraux et a occupé plusieurs fonctions de critique pour son parti. Francophone et métis engagé, il a été Voyageur officiel, membre du conseil d'administration du Musée de Saint-Boniface, et a œuvré dans une variété d'organismes, notamment les Chevaliers de Colomb, la Société franco-manitobaine et les Gais Manitobains. JUIN - Curé à Saint-Léon, Somerset, à la paroisse Sainte-Marie à Saint-Vital et Saint-Joseph the Worker à Transcona, Mgr Roland Bélanger a également œuvré dans le mouvement des Caisses populaires et a fait partie du conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface. Il est décédé le 6 juin.

Les affaires et l'argent

JANVIER – Les **agriculteurs de l'Ouest** sont divisés quant à l'abolition du plafond des tarifs dans le transport du blé proposé par le **rapport Estey**, déposé le 30 décembre 1998. Le gouvernement fédéral approuve le rapport Estey, à la grande consternation des agriculteurs. ♦ Des commerçants et des représentants de la Ville de Sainte-Anne se réunissent pour fonder le 21 janvier la **Corporation de développement communautaire de Sainte-Anne**. ♦ FÉVRIER – Le **CDEM** organise des ateliers de formation en affaires en français. ♦ **Momentum Health Information Systems** signe le 6 février une entente avec le gouvernement de la Saskatchewan. La firme de Saint-Boniface conclut également une deuxième entente avec Sysco Corporation, le plus grand fournisseur de nourriture pour centres de soins de longue durée en Amérique du Nord. ♦ MARS – La **Crémette de Saint-Lazare** ferme ses portes le 12 mars, suite à un incendie en décembre 1998. ♦ Gilbert Dubé, Laurent Tétrault, Ronald Vielfaure, Luc Tétrault et Bernard Desorcy achètent **l'hôtel de La Broquerie** et prévoient construire un nouvel hôtel pour l'an 2000. ♦ **La foire-info du CDEM** se rend à Saint-Boniface, ensuite à La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes. ♦ Le 19 mars, le **CDEM** annonce la création d'un comité conjoint réunissant des membres de la communauté franco-manitobaine et les deux paliers gouvernementaux pour travailler à **l'épanouissement économique des Franco-Manitobains**. ♦ La bière **Two Rivers** est enfin sur les tablettes. En août, la brasserie aura doublé sa production. ♦ Le **Réseau info-emploi** de la Province lance le 19 mars son nouveau **site web**. ♦ La **Coopérative de Saint-Joseph** ouvre le 22 mars un **nouveau système de distribution d'engrais** chimiques. ♦ La **Corporation de développement communautaire Chaboillé** organise le 24 mars son Assemblée générale annuelle. On annonce que **22 nouveaux commerces** ont vu le jour dans la région. ♦ AVRIL – **Canadian Agra fait faillite** le 16 avril et ferme son usine de transformation de canola à **Sainte-Agathe**. ♦ Le 22 avril, le **Chalet Malouin** propose un plan de restructuration pour affronter ses difficultés financières. ♦ La **Ville de Winnipeg** donne le 23 avril son accord au projet avancé par la firme **Gaboury, Préfontaine et Perry**, ainsi que son partenaire, A & S Builders, pour le **développement du site Canada Packers** à Saint-Boniface. Au cours de l'été et de l'automne, les



négociations de cette entente se poursuivront. Le rasage du site est prévu pour le printemps 2000. ♦ Lors de son Assemblée générale annuelle du 26 avril, la **Caisse Populaire de Saint-Boniface annonce une année record**. On discute également la **fusion des caisses**. ♦ Le projet de développement domiciliaire **Place Georges-Forest** se concrétise avec l'obtention le 30 avril de 133 000 $ du fédéral et de la Province. Les travaux débutent le 25 mai. ♦ MAI – La **Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface** organise le 14 mai son Assemblée générale annuelle, et élit un nouveau président, **Guy Préfontaine**. ♦ JUIN – **Rues principales** dévoile le 9 juin sa vision d'un boulevard Provencher réaménagé. ♦ Une trentaine de délégués en affaires de l'**Équipe Manitoba** se rendent à Bathurst au Nouveau-Brunswick pour **le Forum des gens d'affaires francophones du Canada** qui a eu lieu du 10 au 12 juin. ♦ Le Secrétaire d'État de la Diversification économique de l'Ouest, **Ronald Duhamel**, a annoncé le 25 juin une contribution de 550 000 $ au projet de **Corridor touristique francophone de l'Ouest**, qui permet l'embauche de la coordonnatrice du projet, **Monique Ducharme**. L'objectif principal du Corridor sera de faire de l'Ouest une destination touristique francophone. ♦ JUILLET – **Michel Audette** devient le nouveau directeur général de la **Caisse populaire de Saint-Boniface**. ♦ AOÛT – Le 6, lors d'une réunion de la **Table Ronde de Saint-Léon**, on prévoit la construction d'une éventuelle maison de retraite et d'un centre d'interprétation de la salamandre pour l'an 2001. ♦ Le 13 août, les **commerçants de Saint-Boniface** se disent heureux des recettes encourues lors des **Jeux panaméricains**. ♦ SEPTEMBRE - **Encore Business Solutions** de Saint-Boniface reçoit le prix du Développeur de logiciels de l'année des Great Plains Partners. ♦ OCTOBRE – Le 6 octobre, la **Société du Crédit Agricole** fête son 40e anniversaire. ♦ Du 24 au 30 octobre, on fête la **semaine des Petites et moyennes entreprises**. ♦ La baisse des prix et une piètre récolte dans l'Ouest de la province et la Saskatchewan provoquent une **importante crise financière chez les agriculteurs**. Le 28 octobre, les gouvernements manitobain et saskatchewanais demandent 1, 3 milliard $ du fédéral. Ils obtiendront finalement des améliorations au programme d'aide mais les jugent non satisfaisantes. ♦ NOVEMBRE – La **Ville de Sainte-Anne** renonce le 9 novembre à son projet de réaménagement du **monastère de Sainte-Anne**. ♦ Afin d'être bilingue, la **Corporation de développement communautaire de Saint-Laurent** dévoile le 15 novembre ses nouveaux statuts et règlements. ♦ La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface reprend la gestion de **Rues Principales**. Le 30 novembre, **la Corporation de développement communautaire Riel** en assumera la direction. ♦ DÉCEMBRE – Le 1er décembre, **Momentum Software** de Saint-Boniface conclut un partenariat de 6 millions $ avec MTS.

Francophonie manitobaine et nationale

FÉVRIER – Le 19, le **Programme d'appui aux langues officielles** permet d'accorder 70 millions $ de plus sur trois ans aux francophones minoritaires. ♦ MARS – La **Société franco-manitobaine** (SFM) visite les communautés rurales pour discuter de l'**avenir du Réseau communautaire**.♦ Le bureau du maire de Winnipeg, **Glen Murray,** crée le 25 mars un groupe de travail chargé d'**améliorer les services en français** à Winnipeg. Le groupe de travail est présidé par le conseiller de Saint-Boniface, **Daniel Vandal**, et composé d'employés municipaux et de représentants de la Société franco-manitobaine. Mais le nouveau budget municipal comporte une diminution des dépenses pour les services de langue française. ♦ Le ministre des Services en langue française du Manitoba, **Darren Praznik**, annonce le 19 mars la **création de six centres de services bilingues**. ♦ L'**Institut Joseph-Dubuc et la SFM** organisent un **partenariat** le 30 mars pour la livraison de services de **revendication politique des francophones**. ♦ AVRIL – Le fédéral annonce le 23 avril que le **Programme des partenariats du millénaire du Canada** donnera 145 millions $ sur trois ans aux communautés francophones canadiennes, soit 850 000 $ pour 16 projets au Manitoba, dont le Temple de la renommée de la Culture. ♦ MAI – Le 1er mai, **TVA devient un réseau national**. ♦ **Francofonds** lance sa campagne de financement. ♦ Le **CCFM** annonce le 11 mai la création du **Temple de la renommée de la Culture**. ♦ Le 19, lors d'une **assemblée extraordinaire de la SFM** cherchant à accélérer les négociations entre les francophones et le ministère fédéral du Patrimoine canadien, on passe à **l'élection du comité conjoint de l'entente Canada-communauté**, qui a pour but de faire respecter les priorités élaborées par les Franco-Manitobains lors de la négociation d'une nouvelle entente. ♦ Du 20 au 22 mai, le **Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest** donne un **colloque sur la francophonie panaméricaine**. ♦ JUIN – Le **Comité consultatif provincial** sur les services en français conclut que les **Services à l'enfant et à la famille** ignorent les besoins des francophones. ♦ JUILLET – La **SFM refuse de signer** l'offre de Patrimoine canadien pour l'entente Canada-communauté. ♦ AOÛT – Le 3 août, **Ronald Duhamel** devient **ministre responsable de la francophonie**, lors d'un remaniement ministériel fédéral. ♦ Le **Canada** accueille du 10 au 22 août le **sommet de la francophonie internationale**, qui a lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick.♦ **Patrimoine canadien annonce le 27 août une bonification dans les ententes Canada-communauté**, qui seront augmentées de 30 % par rapport à la dernière entente, soit 2,3 millions $ de plus par an pour les cinq prochaines années. ♦ OCTOBRE – Le **Conseil jeunesse provincial** organise l'**Affaire Farouche** à Saint-Laurent. ♦ La **SFM** tient son **Assemblée générale annuelle** le 23 octobre. On décide de garder le Réseau communautaire sous le parapluie de la SFM, et de poursuivre des démarches de lobby au fédéral avec les autres communautés francophones du Canada. ♦ NOVEMBRE – Les Franco-Manitobains célèbrent **le 20e anniversaire de l'Affaire Forest** à l'occasion des **15 ans de l'Institut Joseph-Dubuc**.♦ Dans un rapport qui suscite de vives réactions, **le sénateur Jean-Maurice Simard** dénonce l'apathie du fédéral et des provinces face au dossier francophone. ♦ DÉCEMBRE – La **Commission nationale des parents francophones** annonce une nouvelle stratégie de revendication, et se tournera davantage vers les **recours aux tribunaux**.♦ La **SFM** lance le 16 décembre **son double cédérom interactif** sur la communauté francophone, *Le Manitoba français : une francophonie au cœur de l'Amérique*. ♦ **Signature** le 22 décembre de l'**entente Canada-communauté 1999-2004**.



L'année culturelle



JANVIER – **Mario Buscio** est nommé directeur des arts visuels au CCFM. ♦ Le **théâtre Montcalm** monte *Le temps des lilas* de Marcel Dubé le 26 janvier. ♦ FÉVRIER – La chanteuse québécoise **Nancy Dumais** donne un spectacle le 16 février au Rendez-Vous. ♦ Spectacle zydeco de **C. J. Chenier** le 18 février au Rendez-Vous. ♦ **La 30e édition du Festival du Voyageur** accueille deux fois plus de visiteurs qu'en 1998. ♦ **Ismène Toussaint** publie *Les chemins secrets de Gabrielle Roy*. ♦ Exposition solo de **Sylvie Boulet** au CCFM. ♦ **Rémi Bouchard**, compositeur franco-manitobain, est sujet de thèse. ♦ MARS – **L'abbé Svoboda** lance le 8 mars le disque *Le voyage des siècles*. ♦ *Chat en poche* est présenté du 2 au 20 mars au Cercle Molière. ♦ **Annette Saint-Pierre** et **Roger Léveillé** se rendent en France du 19 au 24 mars pour **le 19e Salon du livre de Paris**. ♦ Le groupe **Blou**, avec **Patrice Boulianne**, lance son 1er disque, *Acadio*. ♦ **Les Productions Rivard** terminent la série documentaire *Unique au monde* pour la Télévision française de l'Ontario. ♦ Le grand concert des **Intrépides** marquant le 85e anniversaire de *La Liberté* a lieu au CCFM le 21 mars. ♦ *La bouteille mauve* de **René Ammann** est publié aux Éditions du Blé. ♦ AVRIL – Le premier spectacle des **Communications Jean Fontaine**, *Rire*, est présenté les 14 et 15 avril. ♦ **Le Festival de la chanson française de l'Alliance chorale du Manitoba** se déroule le 24 avril. ♦ Les producteurs de *Notre-Dame-de-Paris* annoncent que **Daniel Lavoie** fera partie de la distribution québécoise du spectacle. ♦ Le **Cercle Molière** lance son **Festival des auteurs dramatiques**, dont les gagnants seront annoncés en juin 2000. ♦ MAI – Le **Gala provincial de la chanson** a lieu au CCFM le 1er mai. ♦ Le **Festival théâtre-jeunesse**, du 4 au 7 mai, accueille 25 pièces. ♦ Lancement du documentaire de **Pluri-elles et du Festival des vidéastes**, *Félicitations... I guess* le 19 mai. ♦ Le **Cercle Molière** annule le 21 mai les représentations de la pièce *Trick or Treat* de Jean-Marc Dalpé. ♦ Lancement le 21 mai du recueil de poésie *Pièces à conviction* de **Roger Léveillé**. ♦ JUIN – Le 4 juin, la firme indépendante **Cécile Gousseau Consulting** recommande au **Cercle Molière** de construire un nouveau théâtre sur l'emplacement du CCFM. ♦ **Marie-Claude McDonald** monte le 4 juin un spectacle à la salle Martial-Caron du CUSB. ♦ **Keiko Sanada**, conférencière invitée au colloque sur la francophonie panaméricaine au CUSB, publie sa **traduction japonaise de *Ces enfants de ma vie*** de Gabrielle Roy. ♦ JUILLET – **Christian Molgat** est metteur en scène de la pièce *Straight Ahead*, monté du 1er au 11 juillet au festival **Fringe**. ♦ **Annie Berthiaume, Dubmatique** et l'**Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge** sont en spectacle à la Fourche, dans le cadre des **jeux Panaméricains**. ♦ Des artistes franco-manitobains se rassemblent à Saint-Boniface pour l'exposition Boulev'Art. ♦ AOÛT – Spectacle du chanteur montréalais **Claude Dubois** le 2 août au Fort Gibraltar. ♦ **Jeff Staflund**, auteur-compositeur-interprète de la Saskatchewan, lance *Plénitude*, son 1er disque, le 13 août. ♦ SEPTEMBRE – Le 10 septembre, les **Productions Rivard** lancent leur 1er vidéo de promotion pour Centraide et annoncent qu'ils miseront davantage sur la formation. ♦ **Richard Ruppell** participe au **Festival de Granby** et à la production montréalaise *Notre-Dame-de-Paris*. ♦ **Antoine Gaborieau** lance le 19 septembre son livre *La langue de chez nous*, publié aux Éditions des Plaines. ♦ OCTOBRE – Le 1er octobre, le **Cercle Molière** accueille la production, *Une Lune d'eau salée* de David French, pièce mise en scène par Gilles Provost. ♦ Exposition d'ouvrages de **Réal Bérard au Piano Nobile** à la salle du Centenaire. ♦ L'exposition *Intimité passagère* de **Roger Lafrenière** à la Galerie de l'Alliance française. ♦ La FAFM monte son spectacle, *Je veux toute la vivre ma vie* les 6 et 8 octobre. ♦ Le **Festival international des écrivains** se déroule à Winnipeg du 12 au 17 octobre. ♦ **Lise Gaboury-Diallo** lance son 1er recueil de poésie, *Subliminales*, le 14 octobre. ♦ Les **Éditions du Blé célèbrent leur 25e anniversaire** le 14 octobre. ♦ **Marcel Soulodre** lance son disque compact, *Que je recommence*, le 19 octobre. ♦ NOVEMBRE – Spectacle de **Richard Séguin** le 10 novembre au CCFM. ♦ Première du film d'**Hugo Latulippe**, *Voyage au nord d u monde* **mettant en vedette Réal Bérard**, le 16 novembre dans le cadre du festival Cinémental. ♦ Le public déclare ***Astérix et Obélix contre César*** le meilleur film de **Cinémental**. ♦ Le **Cercle Molière** monte *La Visite de la vieille dame* de Friedrich Dürrenmatt du 12 novembre au 4 décembre. ♦ Le 19 novembre, **Edmond Dufort** lance son 1er disque, *Ciel ouvert*. ♦ Le **Cercle Molière** et le **CCFM** entament un dialogue afin d'arriver à une solution quant à l'avenir de la troupe au CCFM. ♦ Le **Centre culturel franco-manitobain célèbre ses 25 ans. Pauline Boutal, Roger Léveillé** et **Roland Mahé** sont les premiers intronisés au **Temple de la renommée de la Culture**. ♦ ***Et le vent soufflait bleu...***, roman de **Jean-Marie Loutrel**, est publié au CUSB le 30 novembre. ♦ DÉCEMBRE – Tournage du film *Children of My Heart*, mettant en vedette **Geneviève Désilets** et **Geneviève Bujold**. L'**Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge** participe à cette production basée sur *Ces enfants de ma vie* de Gabrielle Roy.

Les primés de l'année

Prix des bénévoles et prix des artistes au Carnaval de Québec : **Gary Tessier, David McNair** et **Réal Bérard**. ♦ Prix concours du Phonogramme de CKSB : **Marie-Claude McDonald**. ♦ Premier rang aux examens du Conservatoire de musique de Toronto : **Michèle Leclerc**. ♦ Prix Réseau : **Jeanne Huberdeau, Anita Tétrault, Yvette Rivard** et **Roxane Dupuis**. ♦ Ordre des francophones de l'Amérique : **Émile et Marguerite Campagne**. ♦ Prix Blizzard pour le meilleur film à vocation éducationnelle : les **Productions Rivard**. ♦ Prix Blizzard pour la meilleure conception visuelle dans un film : **Réjean Labrie**. ♦ Grade de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la francophonie : **Raymond Poirier**. ♦ Gagnants manitobains du concours *Des nouvelles sous l'soleil* de Radio-Canada : **Lise Gaboury-Diallo, Laurence Véron, Gisèle Fréchette-Beaudry, Dominique-Marie Fillion** et **Marc Beaudry**. ♦ Camionneur de l'année de l'association des camionneurs du Manitoba : **Jules Balcaen**. ♦ Prix littéraire des Caisses populaires : **Marie Jack**. ♦ Prix de l'association des pharmaciens du Manitoba : **Nancy Rémillard**. ♦ Prix Manitoba du patrimoine pour le meilleur projet de 1998 : la **Société historique de Saint-Boniface**. ♦ Lauréats du Gala manitobain de la chanson : **Dominique Reynolds** et **Richard Ruppell**. ♦ Prix Marius-Benoist : **Gérard Jean**. ♦ Prix Sigma Xi pour l'enseignement des sciences et des mathématiques : **Gérard Massé**. ♦ Finalistes manitobaines de la Dictée PGL : **Jacinthe Bosc** et **Anna-Marie Weingartl**. ♦ Premier prix national au Défi de l'affiche de la fête du Canada 1999 : **Marilyn Tardif**. ♦ Prix d'excellence de l'Association des bibliothécaires scolaires du Manitoba : **Doris Lemoine**. ♦ Première place dans la catégorie interprète au Gala Chant'Ouest à Edmonton : **Richard Ruppell**. ♦ Palmes académiques françaises ; **Alexander Gordon**. ♦ Prix de reconnaissance de la FAFM : **Maurice Gauthier, Normand Boisvert, Léo Rémillard, Constance Bradet et Armand Guénette**. ♦ Prix Riel : **Priscilla Chaudouet, Claudette Delaquis, Aurèle Boisvert, Marcelle Forest**. ♦ Prix "Achievers of Excellence" de la Division scolaire de Saint-Boniface : **Roger Lafrenière**. ♦ Prix Clarence-Atchison : **Carol Harvey**. ♦ **Lansard Bros. Roofing** de Transcona est en nomination pour le prix de l'**Entrepreneur canadien de l'année**. ♦ Prix de l'Entrepreneur de l'année : **Gilbert Dubé** d'Horizon International Distributors. ♦ Prix Éloise : le groupe musical **Blou (Patrice Boulianne)**.



L'année scolaire

JANVIER – Le **CUSB** prépare la mise en œuvre de deux nouveaux programmes : un **Baccalauréat en administration des affaires** et un **Diplôme en communication multimédia**. La Province approuve ces programmes le 22 avril. ◆ **Yolande Dupuis** et **Adrien Cailler** sont nommés présidente et vice-président de la **CSFM** le 27 janvier. ◆ La **DSFM** entame le 27 janvier des **procédures d'expropriation envers Qualico Developments** pour l'obtention du terrain qui devrait accueillir une future école secondaire française au sud de Saint-Vital. ◆ FÉVRIER – Après une tournée visant à évaluer l'intérêt des écoles pour un **projet pilote de maternelle à temps plein**, la DSFM approuve du projet. ◆ En attendant le renouvellement de l'entente spéciale Canada-Manitoba sur la gestion scolaire, la **DSFM** se réunit le 22 février et **remet à plus tard son vote sur son budget**. Le 10 mars, la DSFM annoncera que son déficit projeté est de 2 millions $. Le 9 avril, on prévoit un déficit de 3,7 millions $. Le budget sera finalement approuvé le 5 mai. ◆ Le 26 février, la DSFM annonce qu'elle songe mettre sur pied un **programme d'études agro-alimentaires au secondaire**. ◆ AVRIL – Le **CUSB** reçoit le 22 avril un don de **500 000 $** d'un ancien du Collège, **Marcel Désautels**. ◆ La **FPCP** tient son **assemblée générale annuelle** le 22 avril. La contestation de la FPCP de la constitutionalité de la Loi sur les écoles publiques du Manitoba est revue. ◆ MAI – Le **CUSB reçoit 12 millions $** du fédéral et de la Province pour la réalisation d'une partie de son plan d'affaires. ◆ JUIN – Le sous-ministre à l'Éducation, **John Carlyle**, indique qu'aucune Entente Canada-Manitoba ne sera signée **avant que la DSFM mette sur pied un plan d'affaires**. ◆ **Jean Fontaine** et **Rachel Massicotte démissionnent** de leurs postes de représentants d'une école urbaine le 18 juin. ◆ Le **Comité Régional de l'Ouest** de la DSFM propose le 23 juin **abolir quatre postes proposés pour l'école Lavallée**. ◆ **L'école Lavallée perd ses quatre professeurs** lors d'une réunion de la CSFM tenue le 30 juin. ◆ JUILLET – Le 2, la **CSFM** réagit à la lettre de John Carlyle en indiquant qu'elle **voudrait rencontrer le ministre de l'Éducation, James McCrae**. ◆ Le ministre de l'Éducation donne son autorisation le 20 juillet au **réaménagement de l'école Réal-Bérard à Saint-Pierre-Jolys**. ◆ AOÛT – Le 25, lors de sa première réunion de la nouvelle année scolaire, la **CSFM change d'idée et accorde à Lavallée trois des quatre postes d'enseignants éliminés le 30 juin**. La CSFM dépose le même jour la première ébauche de son plan d'affaires. ◆ SEPTEMBRE – Le 13 septembre, la **CSFM rencontre la SFM, le CJP, la FPCP et le CUSB** pour discuter du financement et des orientations à suivre en prévision des pourparlers à venir avec les gouvernements en ce qui concerne le renouvellement de l'entente spéciale fédérale provinciale sur la gestion scolaire. ◆ Les **inscriptions** au **CUSB** augmentent de 32 %. ◆ **Crise au sein des écoles urbaines** de la DSFM à la suite de l'adoption par le CRU d'une proposition controversée, **la proposition 123.99**. Le 18 septembre, le **CRU** adopte cette proposition, qui vise à s'informer auprès de la Province des procédures à prendre au cas où une école voudrait adhérer à une autre division scolaire. À Taché, Précieux-Sang et Lacerte, les parents désavoueront le geste du CRU, à Louis-Riel ils expriment leurs inquiétudes et à Lavallée, lors d'un forum le 18 octobre, la majorité des parents présents continuent de l'appuyer. ◆ Le 21 octobre, lors d'une réunion fertile en rebondissements, le **CRU** maintiendra la **proposition 123.99**. La crise sera au cœur de l'**Assemblée générale de la SFM** le 23 octobre, alors qu'au nom d'un groupe de parents concernés, **Paulette Désaulniers-Bernard** propose que la SFM accorde aux **parents francophones** le mandat de jouer un **rôle plus actif dans la gestion scolaire**. ◆ Le **CRU** décidera le 18 novembre de **ne pas donner suite à la proposition 123.99**. ◆ OCTOBRE – Le 2, la DSFM charge **Raymond Lafond**, **Jean-Marie Taillefer** et **Normand Boisvert** d'étudier la structure politique de l'organisme. Leur rapport, recommandant l'étude d'un seul expert indépendant, sera déposé le 24 novembre. ◆ La **CSFM** propose le 12 octobre d'offrir à l'école de Saint-Malo une deuxième option d'**adhésion à la DSFM**. ◆ Le **CUSB** lance le 19 octobre sa septième **campagne de prélèvement de fonds**. ◆ Les **pourparlers sur la fusion possible** des divisions scolaires Morris-McDonald et de la Rivière-Rouge **prennent fin** le 22 octobre. ◆ **L'école Lavallée souligne ses 25 ans** le 24 octobre. ◆ NOVEMBRE – Le 3 novembre, le gouvernement néo-démocrate **abolit** les **examens en 3e année**. ◆ Le 23 novembre, **la cour du banc de la reine donne raison à Qualico** dans la cause qui l'oppose à la DSFM. Résultat : ce sera à une commission municipale de déterminer la valeur du terrain appartenant maintenant à la DSFM et sur lequel sera construite l'école élémentaire pour les enfants du sud de Saint-Vital. ◆ DÉCEMBRE - Le **comité communautaire Riel** de la Ville de Winnipeg adopte le 7 décembre une **motion s'opposant à la construction du volet** secondaire de l'école francophone de la DSFM à Saint-Vital. ◆ Le 13 décembre, les parents de l'école de **Saint-Malo** décident de **ne pas adhérer** à la DSFM.



Une année en santé

FÉVRIER – Le 6, élection du **conseil d'administration** du nouveau **Centre de Santé de Saint-Boniface**. Richard Chartier est président. ◆ MARS – Le 21, les pourparlers entre les **infirmières** et la Province vont de mal en pis, mais sont finalement résolus sans qu'on ait recours à une grève. ◆ MAI – Le 6, l'**Hôpital général Saint-Boniface** annonce que **3 000 de ses patients sont à risque** à cause de l'équipement mal désinfecté au laboratoire gastro-entérologique. L'événement provoquera la fermeture provisoire du laboratoire et le renvoi du technicien responsable. ◆ L'ouverture de la nouvelle **salle d'urgence à Sainte-Rose** est reportée au mois d'août. ◆ JUIN – On annonce que le **Centre de Santé de Saint-Boniface** n'a toujours pas réussi à recruter de médecins bilingues. ◆ JUILLET – Malgré l'absence d'un médecin, le **Centre de Santé de Saint-Boniface** célèbre son ouverture officielle le 26 juillet. Le docteur José François se joindra par la suite à l'équipe médicale. ◆ AOÛT – Le 10 août, la **Villa Youville de Sainte-Anne** reçoit une **injection de 300 000 $** de la Province et de la Municipalité rurale de Taché. Elle pourra donc poursuivre son projet de construction de 8,5 millions $. ◆ Le **Centre Taché** entame des rénovations extérieures importantes. ◆ SEPTEMBRE - Le **ministère de l'Éducation** annonce au début de septembre qu'il financerait un projet d'élaboration de programme et de coordination de **la formation en santé**. Au CUSB, un comité est mis sur pied pour étudier à fond la question, tandis qu'à l'Hôpital général Saint-Boniface, le président-directeur général Hubert Gauthier estime que la mise sur pied d'un programme de formation en soins de santé en français au CUSB est prioritaire. ◆ OCTOBRE – Le 1er octobre, **l'Hôpital de Sainte-Rose fête ses 60 ans**. ◆ **Le Centre Miriam** organise une collecte de fonds le 22 octobre. ◆ NOVEMBRE – **Le Centre Taché** lance le 10 novembre une collecte de fonds majeure visant à recueillir 300 000 $. ◆ DÉCEMBRE – Le 21, **Pluri-elles** dévoile les résultats de son sondage "**L'Adolescence et la Santé**".

L'année des Jeux

JANVIER- Le **Championnat mondial de hockey Junior** se termine le 5 janvier devant plus de 14 000 spectateurs, assistant à la partie finale qui oppose la Russie au Canada. Les Russes l'emportent 3 à 2 en prolongation; les **Canadiens obtiennent médaille d'argent**. 170 000 spectateurs ont assisté aux 31 parties du tournoi, un nouveau record pour l'événement. Les Manitobains font preuve de générosité en amassant de l'équipement pour les jeunes hockeyeurs du Kazakhstan. ◆ FÉVRIER- La nageuse **Carrie-Lynn Burgoyne gagne deux médailles d'argent et deux autres de bronze** lors d'une série de rencontres internationales présentées en Europe du 12 au 21 février. ◆ Les **Jeux du Canada** se déroulent du 26 février au 6 mars à Corner Brook à Terre-Neuve. Le Manitoba gagne 26 médailles, 12 de plus qu'en 1995 à Grande Prairie, Alberta, ce qui lui vaut la Coupe Centenaire pour l'équipe ayant le plus progressé. Chez les francophones, notons la médaille d'or de Roland Delorme au judo, qui devient le champion canadien des moins de 50 kilos. ◆ MARS - Le 14, le Manitoba gagne **la 26e édition de la Coupe Brier**. ◆ Le 14 mars, l'équipe féminine de hockey sur glace, avec la gardienne de but Sami Jo Small de Winnipeg, **remporte le Championnat mondial de hockey en Finlande**. ◆ Victime d'une grippe, la nageuse **Carrie-Lynn Burgoyne ne peut faire mieux qu'une 7e place** en compétition à Victoria entre le 17 et 20 mars, ce qui la prive d'une participation aux Jeux panaméricains. ◆ AVRIL- Le 1er, les **Habs de La Broquerie** remportent en cinq parties le **championnat de la Ligue Hanover-Taché** devant les Stars d'Île-des-Chênes, une première en plus de 25 ans. ◆ MAI- 500 élèves de la 7e année au secondaire 3 se donnent rendez-vous au stade de l'Université du Manitoba, le 26 mai, pour l'**éditions 1999 des Jeux du Manitoba**. 19 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine participent à l'activité. Une soixantaine d'élèves y remportent des médailles d'or. ◆ JUIN- Le 5, **Jean Béliveau** est de passage à La Broquerie pour célébrer le 50e anniversaire des Habs et le récent championnat de la Ligue Hanover-Taché. ◆ Le 17 juin, **Yvan Cournoyer** est au Manitoba pourparticiper à un tournoi bénéfice au Club de golf de la Rivière-aux-Rats. ◆ Le défenseur **Christian Chartier de Saint-Lazare est repêché** au 199e rang par les Oilers d'Edmonton le 26 juin. **Daniel Tétrault de La Broquerie a moins de chance**. N'ayant pas reçu d'offre des Canadiens de Montréal, qui l'avait repêché en 1997, le jeune hockeyeur retourne au repêchage. Non réclamé, il recevra tout de même une invitation des Flames de Calgary pour participer à leur camp d'entraînement. Blessé, Daniel Tétrault devra entamer la saison avec son club junior de Brandon. ◆ JUILLET- **Winnipeg vibre au rythme des Jeux panaméricains**, du 23 juillet au 8 août. Il s'agit de la plus importante manifestation sportive et culturelle jamais organisée au Canada. Les Jeux panaméricains en chiffres : 5 000 athlètes; 42 pays; 41 disciplines; 100 000 spectateurs; 400 millions de téléspectateurs; 2 000 journalistes; 2 500 officiels; un budget de 140 millions $; mais surtout 20 000 bénévoles. Le Canada remporte 64 médailles d'or, 52 d'argent et 80 de bronze. **Le Manitoba est représenté par 52 athlètes qui récolteront 27 médailles.** Se sont démarqués : la cycliste **Tanya Dubnicoff** avec deux médailles d'or et l'équipe masculine de baseball qui a remporté sa première médaille de l'histoire des jeux avec le bronze. ◆ AOÛT- Le 19, une centaine de Franco-Manitobains se rendent à Memrancook au Nouveau-Brunswick pour la tenue des **premiers Jeux de la francophonie canadienne**. Avec leur chef de mission, André Brin, les délégués participent à des compétitions sportives, des ateliers d'arts et de formation. **Le Manitoba se classe au deuxième rang** avec 16 médailles, derrière la province hôte, le Nouveau-Brunswick. ◆ DÉCEMBRE- Les Roys du Collège Gabrielle-Roy sont **couronnée champions AA de volleyball** dans le réseau scolaire du Manitoba.



 South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE
Services communautaires Sainte-Anne

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé incorporé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 52 000 résidants, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

Se rapportant à l'adjointe à la direction, la personne choisie sera responsable des fonctions de réceptionniste (au téléphone et en personne), pour fournir de l'appui administratif à une équipe multidisciplinaire et pour tenir à jour des systèmes administratifs en respectant les lignes directrices relatives aux programmes.

Exigences:

- avoir terminé ses études secondaires;
- avoir de l'expérience en informatique (logiciel actuellement utilisé : Office 97);
- pouvoir travailler de manière autonome;
- excellentes techniques de communication;
- pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français;
- avoir suivi des cours de secrétariat, d'informatique et de gestion des affaires (de préférence).

Un poste à temps plein, le salaire varie de 11,48 $ à 12,73 $ de l'heure, selon les compétences et l'expérience.

Faire parvenir votre demande d'emploi à :

Mme Denise Patlyn
Adjointe à la direction
South Eastman/Santé Sud-Est Inc.
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0

Téléphone : (204) 424-6032 • Télécopieur : (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Les curriculum vitae seront acceptés jusqu'au 17 janvier 2000.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.



organisme qui a pour mission de faire de la revendication et de la sensibilisation afin d'améliorer la situation des femmes francophones du Manitoba dans les domaines économique, politique, social, éducatif et culturel,

est à la recherche d'une

directrice générale
(poste à quatre (4) jours semaine)

Qualités requises :

- excellente capacité de communication orale et écrite en français et bonne connaissance de l'anglais;
- expérience en gestion et en coordination d'activités;
- connaissances en comptabilité et expérience pertinente;
- connaissance des groupes de femmes et des organismes de la communauté francophone du Manitoba;
- expérience dans le secteur des organismes à but non lucratif et avec des bénévoles;
- connaissances en informatique (en particulier le système Macintosh);
- autonome et débrouillarde.

Tâches :

- appuyer le conseil d'administration et coordonner les réunions;
- planifier et coordonner les programmes et les projets spéciaux;
- assurer le lien avec les bailleurs de fonds, les partenaires, les organismes provinciaux et fédéraux;
- gérer les ressources humaines et financières;
- cerner les sources de financement et rédiger les demandes de subventions.

Salaire : selon la formation et l'expérience.

Date d'entrée en fonction : mi-mars 2000.

Les personnes qui s'intéressent au poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 21 janvier 2000** au :

Comité de sélection
Réseau de femmes
247-B, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6

OFFRE D'EMPLOI

Journaliste, journal Agricom

Fondé en 1983 le journal Agricom, le seul journal agricole d'expression française de l'Ontario, est présentement à la recherche d'une personne qui pourrait assumer un poste de journaliste.

Agricom est publié 22 fois par année dans tout l'Ontario et dans plusieurs régions du Québec.

Compétences requises :

- diplôme en journalisme ou en sciences agricoles ou formation et expérience équivalentes;
- maîtrise de la langue française écrite et parlée;
- habileté à pouvoir lire et parler convenablement l'anglais;
- dynamisme, sens de l'initiative et habileté à effectuer des recherches concluantes sur un dossier;
- intérêt profond pour les dossiers agricoles régionaux canadiens et internationaux;
- habileté à coordonner la publication d'un journal communautaire;
- habileté à utiliser les logiciels de traitement de textes et d'éditique.

Avantages :

- défi stimulant pouvant mener à une carrière spécialisée dans les domaines de l'agroalimentaire ou de l'agriculture;
- rémunération concurrentielle;
- occasion d'approfondir des dossiers spécialisés reliés au commerce agricole international.

Lieu de travail :

2474 rue Champlain, Clarence Creek ON K0A 1N0 (situé à environ 45 minutes à l'Est d'Ottawa)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 15 janvier 2000** :

2474, rue Champlain
Clarence Creek (Ontario)
K0A 1N0
ou par télécopieur :
(613) 488-2541

Pour renseignements :
Pierre Glaude,
directeur général
(613) 488-2929

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Sandra Poirier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé



237-4823 ou 1-800-523-3355

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant à **l'École Pointe-des-Chênes** :

Matières :
Chimie 30 S
Biologie 40 S
Espagnol 20 G
Contrat temporaire à 72 %

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 14 janvier 2000** :



Monsieur Raynald Dupuis
Directeur
École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G6

Téléphone: (204) 422-5505 Télécopieur: (204) 422-9934



Le **Foyer Valade** est un centre de soins de longue durée géré par les Sœurs Grises de Montréal. En 1998, le Foyer Valade a adopté un modèle de soins axés sur le résident qui favorise la participation active du résident et de sa famille au sein de l'équipe interdisciplinaire.

Le Foyer Valade est à la recherche d'un(e)

préposé(e) aux activités
à temps plein (1,0 ETP)
du lundi au vendredi de 8 h 45 à 17 h 00
(horaire flexible selon les programmes planifiés)

Les compétences requises sont :

- un certificat en activités récréatives d'un programme reconnu ou un baccalauréat en études récréatives;
- de l'expérience en gérontologie dans un établissement de soins de santé serait un atout;
- la capacité de bien s'exprimer verbalement et par écrit en français et en anglais;
- les capacités physiques d'accomplir les tâches requises telles que le transport des résidents;
- les talents en musique et en artisanat sont un atout;
- avoir de l'expérience et/ou de la connaissance des outils informatisés;
- compétences en leadership et communication;
- compétences interpersonnelles et organisationnelles;
- capacité de travailler de façon autonome.

Une combinaison d'éducation et d'expérience pertinentes au poste sera considérée.

Toute personne intéressée est invitée à poser sa candidature par écrit **avant le 21 janvier 2000** en s'adressant à :

Ressources humaines
Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4
Télécopieur : (204) 254-0329

Nous vous remercions de votre intérêt mais nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) des arts visuels
poste à 0,75 temps

Expériences pertinentes requises :

- formation dans le domaine des arts visuels ou expérience connexe;
- connaissance du milieu francophone, des artistes et des artisans franco-manitobain.e.s;
- capacité à assurer la liaison entre les divers intervenants de ce secteur;
- bon sens d'initiative et capacité organisationnelle;
- expérience en animation ou en enseignement;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressées est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae, **avant le 28 janvier 2000** à :

Alain Boucher
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

VILLAGE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

est à la recherche d'une personne pour la position de

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU
(position .5)

Les candidat(e)s doivent :

- avoir au minimum une 12e année;
- avoir de l'expérience dans un bureau;
- être capable de maintenir de bonnes relations avec le public et ses collègues;
- être capable de se servir d'un ordinateur et de Microsoft Word, Excel, Corel WordPerfect, etc.;
- maîtrise du français et de l'anglais écrit et oral;
- salaire négociable.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 14 janvier 2000** à :

Suzanne Hébert
Directrice générale
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Le Conseil de la coopération de la Saskatchewan

recherche un(e)

agent ou agente en développement économique

Attributions :

Conseiller et informer les différentes associations et/ou individus sur les méthodes propres à l'analyse et la solution des problèmes auxquels ils font face dans le domaine du développement économique et/ou le développement d'entreprise.

Exigences :

- être disposé à se dévouer personnellement à la cause du développement économique de la communauté fransaskoise;
- avoir un Baccalauréat en administration ou commerce;
- avoir de l'expérience dans les services de prêt;
- bon entregent, dynamisme et flexibilité;
- être capable de travailler seul et en équipe;
- savoir communiquer d'une manière efficace en anglais et en français;
- posséder un véhicule fiable en vue de se déplacer dans les communautés assignées;
- connaissance des ordinateurs.

Lieu de travail : Région du Sud

Salaire : Selon l'expérience et les compétences de l'individu choisi.

Vous avez jusqu'au **15 janvier 2000** pour faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Robert Therrien
Directeur général
Conseil de la coopération
3850, rue Hillsdale, bureau 230
Regina (Saskatchewan)
S4S 7J5
Téléphone : (306) 566-6000
Télécopieur : (306) 757-4322

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant à **l'École Jours de Plaine** :

Contrat temporaire à 50 % du temps
Enseignant.e - M à S4

S'il vous plaît indiquer vos préférences de matières.

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction de l'École Jours de Plaine **avant le lundi 17 janvier 2000** :



Monsieur Denis Dragon
Directeur
École Jours de Plaine
Poste restante
Laurier (Manitoba)
R0J 1A0

Téléphone: (204) 447-3364 **Télécopieur: (204) 447-2954**

La Division scolaire La Montagne nº 28

est à la recherche d'un.e

enseignant.e bilingue

(français et anglais)
pour combler un poste
à temps plein à l'École Somerset
à débuter immédiatement
jusqu'à la fin juin 2000.

Matières :
5e et 6e année
French S1-S2

Veuillez soumettre votre demande d'emploi à :

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2228
Télécopieur : (204) 248-2482

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant à **l'École Pointe-des-Chênes** :

Matières :
Chimie 40 S
Sciences de la nature 20 S
Contrat temporaire à 50 %

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le lundi 17 janvier 2000** :



Monsieur Raynald Dupuis
Directeur
École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G6

Téléphone: (204) 422-5505 **Télécopieur: (204) 422-9934**

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

THE TEA COZY, 99 rue Osborne, # 303. L'avenir l'an 2000 ? Les mystères du nouveau millénaire, le Tarot et les feuilles de thé. Par Mme Leflour. Lundi au samedi de 13 h à 17 h. Composez le 475-1027.
926-

GARDERIE FAMILIALE À CHARLESWOOD. Une à 2 ouvertures à temps plein débutant en janvier 2000. Lise au 837-8272.
939-

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 28 février. Appelez Gisèle au 261-4401.
940-

RECHERCHE

NOUS CHERCHONS une gardienne bilingue, adulte, non fumeuse qui viendrait à domicile. Commençant début janvier, de 18 h 30 à 23 h, 2 à 3 soirs par semaine et les fins de semaine pour 2 garçons de 10 ans et 6 ans. Appelez au 257-4664.
935-

À VENDRE



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
915-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
927-

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible immédiatement. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement dans un garage avec porte automatique, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie, entreposage, 445 $/mois comprend tous les services. Récemment rénové. Composez le 255-1578.
929-

À LOUER: Appartement au 325, boulevard Provencher. 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, stationnement. Disponible mi-janvier, non fumeur, pas d'animaux. Appelez au 237-5429.
930-

À LOUER: Appartement à partager à La Broquerie environnement sans fumée. 300 $/mois tout compris. Demandez Gabriel au (204) 424-9439.
938-

Nécrologies



Cécile Antoinette Lussier (née Matte)

Paisiblement, le 19 décembre 1999, Maman est décédée à l'Hôpital Saint-Boniface à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants : deux fils, Claude (Pauline) de Pinawa, Matt (Claudette) de Saint-Pierre-Jolys et deux filles, Diane (Léo Fontaine) de Saint-Boniface, Ginette (Russ Hardy) de Victoria (Colombie-Britannique). Elle laisse aussi dans le deuil ses deux sœurs, Marie-Anna Gratton du Foyer Valade et Jeanne (Alex Herman) de Welland (Ontario).

Maman fut prédécédée par son époux bien-aimé Lionel en 1971 et son fils Denis en 1975. Doyenne de la famille Lussier, Maman aimait beaucoup les rencontres de famille et était très fière de ses 13 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Plusieurs de ses plaisirs lui fut enlevés en vieillissant tels que les casse-tête, les mots croisés, le tricot, le curling et la danse mais elle adorait toujours jouer aux cartes (son passe-temps préféré) et ses chocolats.

La messe de la Résurrection, présidée par l'abbé Marcel Chaput, fut célébrée le jeudi 23 décembre 1999 en l'église du Précieux-Sang. Nous tenons à remercier les assistants de messe, la chorale ainsi que M. Gérard Curé et l'abbé Chaput pour ses paroles touchantes. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Si vous le désirez, un don peut être fait à la Société du cancer, 193, rue Sherbrook, Winnipeg R3C 2B7 ou à la Fondation des maladies du cœur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg R3A 9Z9.

Marie-Ange Dansereau

Paisiblement le 21 décembre 1999, Marie-Ange Dansereau, notre mère bien-aimée, est décédée à l'Hôpital Saint-Boniface.

Née le12 novembre 1907, elle laisse dans le deuil ses quatre filles et gendres : Georgette (Noël), Colette, Denise (Larry) et Patricia (Ching); huit petits-enfants : Mark (Helen), Danielle (Matthew), Robert (Diane), Brian (Rachelle), Michelle (Jonathon), Monique, Jean-Claude et André; trois arrière-petits-enfants : Leanna, Cory et Zachary; trois sœurs : Rose, Marcelle (Armand) et Thérèse (Roméo); un frère, Marcien; deux belles-sœurs : Ruth et Anne, et sa famille adoptive : Stace, Sean, Shannon et leurs enfants; ainsi que tous ses chers amis du Foyer Chez Nous.

Elle fut précédée par son époux Auguste, ses parents, trois frères, deux belles-sœurs et un petit-fils, Paul.

Dès son adolescence, Maman a manifesté son talent intellectuel graduant avec deux médailles d'or. Elle était de nature accueillante, aimable et cultivée. Marie-Ange aimait converser et s'impliquer dans des organisations telles que Les Filles d'Isabelle et Les Dames de Sainte-Anne. Elle avait un grand souci pour le bien-être de sa famille, en particulier sa fille Collette. Marie-Ange était aussi d'une grande spiritualité.

À sa demande, la crémation a eu lieu et une messe a été célébrée à sa mémoire par Mgr A. Fréchette le vendredi 24 décembre 1999 à 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface.

La famille désire remercier les médecins et les infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface pour les bons soins reçus, ainsi que l'abbé R. Lanoie pour son soutien spirituel durant ce temps bien difficile.

La direction des funérailles de Mme Dansereau a été confiée au Salon mortuaire Green Acres, 222-3241.



Camille Boily

Paisiblement, entouré d'amour et de sa famille, Camille Boily est décédé le lundi 27 décembre 1999 à la Villa Youville de Sainte-Anne, à l'âge de 91 ans et 11 mois.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Marie-Louise (née Decelles); 10 enfants : Solange (Gérard) Bissonnette, Antoinette (Jean-Paul) Bissonnette, Benoît (Jeanne Faucher), Daniel (Tannis Bowman), Gilbert, Marthe (Roger) Stupack, Fernand (Dianne Courcelles), Lorraine (Alan) Stevenson, Claire (Adrien) Grenier, Rolande (Aurèle) Durand; un gendre, Fernand Gauthier; 45 petits-enfants, 12 arrière-petits-enfants; trois frères : Napoléon (Germaine), Arthur (Fabiana), Emile; deux sœurs : Alice (sœur Marie-Véronique, sœur du Précieux-Sang), Elise Allaire; ses beaux-frères et belles-sœurs, Hector Normandeau, Emilien et Léona Decelles, Laurence Decelles, Alléluia Coté, Thérèse Desrosiers, Olive Decelles, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Camille fut prédécédé par deux frères, Louis Boily et le père Oscar Boily, s.j.; deux sœurs, Marie-Louise Boily et Hélène Toupin; deux filles, Simone Fiola et Alice Gauthier; deux gendres, Aimé Fiola et Adrien Hudon et une petite-fille, Jocelyne Grenier.

Camille est né à La Broquerie le 26 janvier 1908, fils de Roger et Alphonsine (Boisjoli) Boily. Le 22 octobre 1940 il épousa Marie-Louise Decelles et ils jouirent de 59 belles années ensemble.

Grand et fort de stature, Camille s'adonnait ardemment aux travaux quotidiens de la ferme paternelle. Dans la douceur et la patience, avec son épouse, ils élevèrent 12 enfants. Ensemble, ils inculquèrent en leurs enfants une foi vivante et des valeurs familiales très fortes. Camille a toujours aimé le grand air et la forêt. Ses plus beaux souvenirs de travail furent les années passées dans les chantiers de bois.

Papa était un homme chaleureux et accueillant. Ses talents pour les jeux de mots et les chansonnettes étaient fort appréciés dans nos rencontres de familles. Il jouissait énormément de la présence de ses petits-enfants.

En octobre 1998, à cause de la maladie qui l'affaiblissait, il dut quitter son foyer pour la Villa Youville où il était reconnu pour sa patience et sa bonne humeur.

Sa dévotion à la sainte Vierge Marie nous a tous marqués profondément. Son témoignage de foi, de force et de courage, qu'il démontra jusqu'à son dernier souffle, fut pour tous un exemple extraordinaire. C'est sûrement cette même foi inébranlable qui permit à notre famille de surmonter de difficiles épreuves à travers les années. Sans doute, c'est le plus beau cadeau qu'il nous a légué.

La messe de la Résurrection a eu lieu le jeudi 30 décembre 1999 à 14 h, en l'église Saint-Joachim de La Broquerie, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

La famille aimerait remercier les médecins et le personnel de la Villa Youville pour les excellents soins accordés à papa durant ses derniers mois.

Au lieu de fleurs, un don peut être offert au Fonds de construction de la Villa Youville.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Anna Vigier (née Van Der Linden)

Le 30 décembre 1999, Anna Vigier est décédée paisiblement entourée de sa famille et de ses amis à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle avait 87 ans.

Elle laisse dans le deuil son fils Robert et sa famille; son fils Norman, son épouse Marie et leurs enfants Claire, David, Josée, Paul (et son fils Donald); sa fille Lucienne, son mari Cyril Gervais et leur enfant Marc (et son amie Allyson); Alain, son épouse Tracey et leurs enfants Katelynn et Matthew; et Nadine, son mari Murray Miller et leurs enfants Logan et Ethan (et son fils Stéphane). Elle manquera aussi à ses deux sœurs Alice Thorimbert et Yvonne (Jos) Philippot.

Elle a été prédécédée de son mari depuis 38 ans, Alex, de son fils Laurent, de ses parents Cyrille et Maria Van Der Linden, de ses deux frères Marcel et George, et de ses deux petites-filles Claire et Diane Vigier.

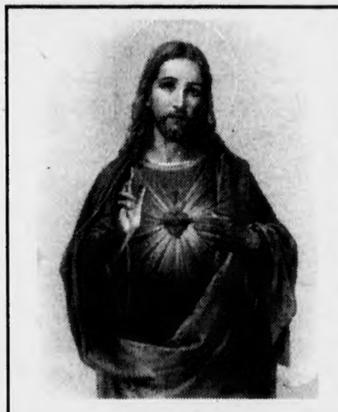
Anna est née à Paricka, en Belgique, en 1912, et est arrivée au Canada en 1924. Sa vie tournait autour de sa famille qui était très importante pour elle. Elle était une couturière talentueuse et aimait faire du petit point. Grâce à ses talents, elle a donné un coup de main à beaucoup de personnes dans la communauté. Elle aimait les gens et les choses simples de la vie; sa maison, le jardinage et les fleurs. Elle n'avait que des bonnes choses à dire sur ses prochains.

Les prières ont été récitées le dimanche 2 janvier 2000 à 20 h à la chapelle du salon funéraire Adam's. La messe des funérailles a été célébrée à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le lundi 3 janvier 2000 à 10 h, présidée par le père Roland Lanoie. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, ceux qui veulent faire un don en mémoire d'Anna peuvent donner au Centre de santé, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0.

Un remerciement spécial aux médecins Fortier, Warkentin, de Faria et Viens, et à tout le personnel infirmier de l'Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes pour les excellents soins.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, 248-2201 ou sans frais 1-888-400-2326.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

O.T.

L'avenir en images

Adepte du tarot, Evlyn Leflour peut vous raconter votre avenir.

Daniel BAHUAUD

Ce n'est pas d'hier que les petits conseils et les habiletés de vie se passent de mère en fille. « Ma mère m'a appris à coudre », disent certaines avec fierté et nostalgie, mais combien peuvent se vanter avoir appris de leur mère à prédire l'avenir? Pour Evlyn Leflour, rien de plus naturel.

« Ma mère, Annette Delaquis, lisait les feuilles de thé, alors quoi de plus normal que j'en fasse autant, lance-t-elle. Je la voyais faire ses pronostics tous les jours. C'est elle qui m'a appris à lire le thé, ce qui a éventuellement mené à la lecture des cartes de tarot. Et c'est elle qui m'a aussi appris à prendre les prédictions à la légère. »

Adolescente, Evlyn Leflour éprouve une fascination pour le tarot dont les origines remontent au moyen âge et même, au dire de certains, encore plus loin. Avec de la pratique, la résidante de Saint-Boniface est devenue adepte du tarot, au point où en janvier dernier, elle s'est mise à les lire professionnellement.

« Tirer des cartes, c'est comme lire un livre, explique-t-elle. Le but en les lisant est d'inciter la personne qui nous consulte à s'arrêter pour quelques moments et réfléchir sur la direction que prend sa vie. Il n'y a pas de magie là-dedans, mais c'est un art qui s'apprend. Chaque carte est tirée et, peu à peu, une histoire se développe, sur le présent de la personne, son passé et, finalement, son avenir. Les cartes sortent au hasard, mais parce qu'elles sont riches en images qui représentent des personnages ou bien des états d'âme, elles font aussi réfléchir. C'est pour cela qu'on peut véritablement parler d'une lecture. On y tire ce qu'on peut et on laisse tomber le reste, comme un lecteur lit un poème ou un roman. »

Si l'avenir dévoilé dans les cartes s'apparente à la lecture d'un roman, celui que l'on retrouve dans le thé ressemble à un test psychologique aux taches d'encre. « Lire le thé, c'est comme trouver une forme dans les nuages, explique Evlyn Leflour. Dans un sens, c'est plus personnel, parce que ce qui est vu sort vraiment de ton imagination. La lecture des cartes permet une vue d'ensemble utile pour les trois ou six mois à venir. Mais j'ai découvert que la lecture du thé sert mieux à répondre à des questions précises. Par exemple, si on me demande de repérer un objet perdu, j'ai recours au thé. Bien des gens sont revenus me voir après une séance de thé pour me dire que je les avais aidés à retrouver un objet perdu. Ça me soulage qu'on me confirme ce que j'ai vu. Je sais au moins que je ne suis pas folle! »



photo: Daniel Bahuaud

Evlyn Leflour : « Pourquoi le tarot? Parce qu'avant tout, c'est l'fun! »

Ce genre d'expérience soulève toute la question de la légitimité de la cartomancie, de la prescience de certains individus et de toute la panoplie de phénomènes psychiques. Pour sa part, Evlyn Leflour estime que certaines personnes peuvent avoir des dons. « Ce n'est pas moi qui en aie, en tous les cas!, précise-t-elle en riant. Pour ce qui est du reste, c'est un mystère. La psychologie peut certainement éclairer ce qui se passe quand on lit des cartes et le thé, mais je ne peux pas m'empêcher de croire qu'il se passe quelque chose de plus. »

C'est pourquoi la liseuse de cartes s'empresse de ne jamais inquiéter ses clients outre mesure, en leur annonçant par exemple la mort d'un proche parent ou d'un ami. « J'ai vu d'autres prédire des désastres et traumatiser leurs clients, explique-t-elle. Je fais mon possible pour ne pas leur imposer mes valeurs et croyances religieuses. Si je vois qu'une personne est trop sensible à la suggestion, je lui rappelle qu'il s'agit bien d'un outil de réflexion, et qu'elle a sa propre volonté. Je lui explique qu'au pire, je lui aurai raconté une petite histoire basée sur une séquence d'images. Il ne faut pas, après tout, vivre sa vie d'après les cartes. C'est une philosophie que je retiens de ma mère. »

On peut consulter Evlyn Leflour au restaurant Tea Cozy entre 13 h et 17 h du lundi au samedi. Renseignements : 475-1027.

Ce que nous réserve l'an 2000

En se basant sur ce que les cartes lui ont dévoilé, Evlyn Leflour offre le pronostic suivant :

« L'an 2000, ce ne sera pas la fin du monde! Cependant, nous ferons face à des problèmes qui sembleront insurmontables. Il y aura plusieurs désastres, probablement de nature écologique. Pour ce qui est du bogue de l'an 2000, je ne m'en fais pas.

« L'as des épées que je tire indique que nous sortirons de nos embûches. Une grande décision sera prise à l'échelle mondiale. Nous allons bientôt trancher sur une question d'importance globale, ce qui mènera à plusieurs victoires et un avenir plus prometteur.

« Il faudra aussi être patient, puisqu'on n'est qu'au début du nouveau millénaire. Je tire la carte de la force, ce qui indique qu'on aura besoin de toutes nos énergies pour composer avec les défis du nouveau siècle.

« La carte du pape annonce un retour aux valeurs spirituelles, qui avaient été écartées depuis quelque temps. »

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

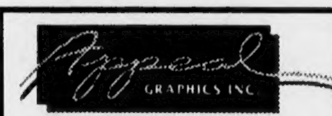
SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

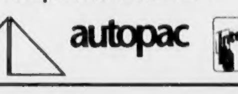


- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Néron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Téléc. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca



AUTREMENT
www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?
Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS-CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Bruce Caplan, CA, CIP	Travis Leppky, CA, CISA
Arthur Chaput, CA, CFP	Henri Magne, CA
Gilles Chaput, FCA	Mona Marcotte, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Elizabeth Maw, CA
Pamela Dupuis, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
James Doer, CA, CFP	Georges Picton, CGA
Patrick Groening, CA	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)	Mark Wong, CA (en stage)

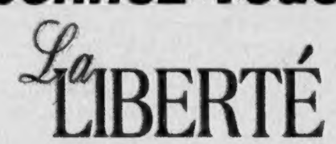
BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4